

# LES RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE 2021



LE PATRIMOINE  
ARCHÉOLOGIQUE  
ET SA PLACE  
DANS LA VILLE  
CONTEMPORAINE



TRANSCRIPTION  
DES ALLOCUTIONS  
ET DES DÉBATS



# SOMMAIRE

## P.05

### OUVERTURE

- Discours de Sylvain Godinot

## P.29

### ATELIER 1 : AMÉNAGEMENTS, USAGES CONTEMPORAINS ET CONSERVATION DES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES

- Présentation des intervenant.e.s-  
- Synthèse des échanges

## P.41

### CE QU'IL FAUT RETENIR, CE QUI RESTE À INVENTER, RESTITUTION DE LA JOURNÉE

- Synthèse de la journée par Julie Deloge et Kenneth Quiguer, Extraité

## P.11

### REGARDS CROISÉS : L'ARCHÉOLOGIE EN FRANCE AUJOURD'HUI

- Interventions  
- Échanges avec les internautes

## P.35

### ATELIER 2 : MODES DE MÉDIATION ET VALORISATION DES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES

- Interventions  
- Synthèse des échanges

## P.45

### LE GLOSSAIRE DES RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE



En raison du contexte sanitaire lié à la Covid-19, les Rendez-Vous du Patrimoine 2021 se sont tenus sous la forme d'une visioconférence. La journée a été marquée par des problèmes techniques indépendants de notre volonté, ne permettant pas un rapport très détaillé de ce qui a été dit. Exceptionnellement, ces actes ne proposent donc pas l'intégralité de la retranscription de cette journée mais une version synthétique des présentations et échanges. Nous sollicitons de la part des lecteurs la plus grande bienveillance.



---

P. 05

---

## OUVERTURE

---



6<sup>e</sup> ÉDITION DES  
RENDEZ-VOUS  
DU PATRIMOINE

# DISCOURS

SYLVAIN GODINOT

ADJOINT AU MAIRE DE LYON DÉLÉGUÉ À LA  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET AU PATRIMOINE



Fouille du site de Fourvière  
réalisée par le groupement  
SAVL-Inrap, 2020 © SAVL

Mesdames et Messieurs, bonjour, je suis **Sylvain Godinot, adjoint au maire de Lyon, à la transition écologique et au patrimoine**, le patrimoine étant entendu à la fois comme patrimoine foncier et immobilier de la ville de Lyon et comme patrimoine historique et culturel. Je suis très heureux d'ouvrir cette sixième édition des Rendez-Vous du Patrimoine, qui est une édition particulière puisque nous n'avons pas le plaisir de vous accueillir à cette occasion dans les grands salons de l'Hôtel de Ville.

Après le premier report du mois de mars, nous avons pris la décision de la vidéo conférence qui nous permet de garantir la tenue de ces rencontres. La maintenir au présentiel nous aurait obligé à limiter beaucoup trop fortement le nombre de participants pour nous conformer aux consignes sanitaires. J'espère évidemment que cette formule virtuelle restera exceptionnelle

et que nous nous retrouverons dès 2022 dans le format habituel de cette rencontre.

Vous le découvrirez tout à l'heure, nos animateurs ont tout prévu pour que cette journée reste la plus conviviale et la plus participative possible, afin de rester fidèle à l'objectif premier de ces rendez-vous qui est de favoriser les échanges, la réflexion et la convivialité autour des richesses du patrimoine de notre ville. J'ai eu l'occasion, au cours de cette première année de mandat, de prendre la mesure de l'immense richesse du patrimoine culturel de notre ville, que ce soit dans le cadre d'inaugurations comme celle de l'horloge Charvet en février dernier ou de la mise à l'abri des statues des frères Coustou en juin, de visites de chantier, comme celle de la Maison du Chamarier récemment, des ateliers du patrimoine que nous avons relancés en avril dans les arrondissements du site UNESCO ou lors

des événements patrimoniaux qui jalonnent l'année et qui ont été autant d'occasions de croiser les acteurs qui contribuent à garder ce patrimoine vivant.

Je pense notamment à la remise du Prix Citoyens du Patrimoine – Annie et Régis Neyret en mars ou aux Journées européennes du patrimoine du week-end dernier.

Je me suis attelé, au cours de cette première année de mandat, à sécuriser dans le plan pluriannuel des investissements de la Ville, le PPI, la quatrième convention patrimoine que la Ville a signée en 2019 avec l'État et nous allons donc pouvoir lancer dans les prochains mois les chantiers de restauration sur les cinq églises concernées : les églises Saint-Irénée, Saint-Bonaventure cet automne, la dernière tranche de Saint-Bruno à partir de début 2022. Puis la restauration intérieure de Saint-Nizier et de l'orgue Cavallé-Coll de Saint-François-de-Sales les années suivantes.

Nous avons également reconduit les différentes enveloppes qui permettent à la Ville d'accompagner les projets portés par les propriétaires privés et associations. Nous allons voter, lors du conseil municipal du 30 septembre, la révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur, le PSMV, du site patrimonial remarquable du Vieux Lyon qui sera piloté par la Métropole en étroite relation avec l'État et la Ville. C'est un chantier de longue haleine que nous avons eu à cœur d'engager tout de suite parce que nous savons que nous en avons pour quelques années. Nous lancerons aussi d'ici la

fin de l'année, avec la DRAC, la Commission locale UNESCO, pour engager le renouvellement du plan de gestion du Site historique de Lyon. Ce second plan de gestion viendra réviser le plan actuel afin de répondre aux besoins présents du Site historique. Il proposera des projets concrets en adéquation avec les enjeux actuels de conservation, de connaissance, de médiation, de transition écologique, de développement et de valorisation du site, synthétisés dans un nouveau plan d'actions établi en lien avec le reste de la ville et du territoire.

Mais venons-en au thème qui nous rassemble aujourd'hui, qui m'a été proposé par le service patrimoine dès mon arrivée : **le patrimoine archéologique et sa place dans la ville contemporaine**. Ce thème nous est apparu comme une évidence dans cette ville deux fois millénaire riche d'un patrimoine remarquable, antique mais aussi médiéval et même plus récent encore, que des fouilles font émerger régulièrement. Des monuments, des objets de tout type, et parmi eux, même des bateaux, des restes humains sont découverts à l'occasion de fouilles.

Toutes ces découvertes permettent de mieux connaître l'histoire de la ville, de reconstituer son évolution au fil des siècles et de comprendre la continuité de la création architecturale et urbaine. La vision du Lyon avant Lugdunum a radicalement changé avec les opérations de fouilles préventives menées depuis 40 ans, qui ont permis de faire émerger l'occupation antérieure, cette agglomération gauloise installée avant les Romains,



ainsi que de préciser le visage de la cité romaine dont les fouilles récentes aux deux extrémités de la colline de Fourvière nous ont réservé des surprises. Parmi les autres grandes opérations qui ont marqué l'archéologie lyonnaise, les fouilles des parkings de la presqu'île : celles des parcs des rives de Saône, Saint-Georges d'abord, Saint-Antoine plus récemment, ou celles qui ont accompagné la rénovation de l'Hôtel-Dieu, site majeur du centre-ville, où les archéologues ont eu à traiter l'une des plus grandes séries funéraires modernes, désormais plus courantes depuis que d'importantes opérations de réaménagement touchent le centre-ville.

Les regards croisés reviendront sur les découvertes fortuites des siècles passés, et sur celles des fouilles plus récentes. La table ronde de cet après-midi nous permettra d'explorer comment ces sites archéologiques peuvent se construire une place au sein d'une ville contemporaine qui se densifie. Comment les acteurs du patrimoine, de l'urbanisme et de l'archéologie recherchent constamment l'équilibre à trouver entre ville d'hier et ville de demain, et surtout, l'importance d'intégrer l'archéologie dans la fabrique de la ville.

De nombreux acteurs de l'archéologie sont présents à Lyon, dont certains interviendront bien sûr au cours de cette journée. Le Service Régional de l'Archéologie (SRA), la DRAC, le musée gallo-romain Lugdunum, la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, des associations comme **GAROM**<sup>1</sup> et des conseils de quartier férus d'archéologie. Pour les fouilles, l'**INRAP**<sup>2</sup> avec lequel nous avons signé en 2016 une convention cadre de collaboration, ainsi que plusieurs acteurs privés en archéologie préventive comme **Archeodunum**, **Èveha** et **Paléotime**.

Surtout, nous avons la chance d'être dotés à Lyon du plus ancien service archéologique de France, créé en 1933 par Édouard Herriot et l'un des plus importants services municipaux à ce jour. Il faut noter que seulement 75 collectivités sont dotées d'un service archéologique en France. Outre ses missions opérationnelles de chantier de fouilles, il a également vocation à être un service ressource pour les aménageurs publics, à assurer la conservation des archives du sol lyonnaises et à contribuer à la valorisation des résultats des opérations et des connaissances acquises à destination de tous les publics, en collaboration avec les structures d'enseignement et les autres acteurs de la recherche.

Outre les expositions d'envergure organisées par les différents musées, Lyon a, ces dernières années, accueilli de grands colloques internationaux : archéologie mérovingienne, archéologie funéraire, actualité de la préhistoire, céramique antique - et accueillera en 2022 un colloque sur la mosaïque antique. C'est ainsi que des liens ont pu se créer au-delà du territoire lyonnais et nous sommes très heureux de pouvoir ouvrir ces rendez-vous à des acteurs extérieurs venus de Saint-Denis ou de Bibracte, avec qui nous partagerons leurs expériences de médiation et de participation citoyenne

en début d'après-midi.

Vous avez pu remarquer au cours des Journées Européennes du Patrimoine ou des Journées Nationales de l'Archéologie l'importance du développement culturel et de l'archéologie partagée dans les actions du Service archéologique de la Ville de Lyon (SAVL) et des autres acteurs, mais aussi leur volonté de partager avec tous leurs découvertes. La décision a été prise de maintenir le service archéologique sur le site de la rue Neyret, dans l'ancienne école nationale des Beaux-arts, de lui permettre de s'ouvrir encore plus sur la ville, sur une cité où l'archéologie est bien vivante et active.

Pour terminer, je tiens à remercier l'ensemble des acteurs de cette édition 2021. Mes collègues élu.e.s : je remercie notamment Nathalie Perrin Gilbert, adjointe à la culture, qui présentera les Regards croisés. Le service gestion et développement des patrimoines et plus particulièrement Amélie Bothereau-Gazaix qui organise et anime ces rencontres après avoir rejoint le service en avril dernier, en appui avec Nesrine Benabdallah. Le service archéologique bien sûr et tout particulièrement sa directrice, Anne Pariente. La direction de l'aménagement urbain avec Philippe Lamy, la direction de la communication, le service du protocole, Sami Houimel, qui est toujours avec nous pour l'organisation technique et la parfaite organisation du studio de l'Hôtel de Ville. Tous les intervenants, bien sûr, ceux qui sont présents ici dans le salon des anciennes archives avec moi, mais aussi ceux qui n'ont pas pu faire le déplacement et qui se retrouvent derrière leurs écrans comme chacun de nous. Extracité pour l'animation à distance. L'illustratrice Léah Touitou et son coup de crayon qui vont accompagner cette journée. Et enfin, vous tous, représentants d'associations, conseils de quartier, de comités d'intérêt locaux, professionnels, représentants des institutions patrimoniales, passionnés d'archéologie et de patrimoine qui composez l'auditoire de cette journée, et sans qui il n'y aurait pas de Rendez-vous du patrimoine. Je vous souhaite une très bonne rencontre et je vous remercie.

1. Associations des Amis des musées de la civilisation GALLO-ROMAINE (GAROM)  
2. Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP)

# BONNE RENCONTRE !



---

P. 11

---

## REGARDS CROISÉS

---



L'ARCHÉOLOGIE  
EN FRANCE  
AUJOURD'HUI

96, rue Saint-Georges, esquisse à la mine,  
détail, étage noble du bâtiment sur rue.  
© Charlotte Gaillard, SAVL

# INTERVENTION

ANIMÉE PAR NATHALIE PERRIN-GILBERT  
ADJOINTE AU MAIRE DE LYON,  
DÉLÉGUÉE À LA CULTURE



96, rue Saint-Georges,  
esquisse à la mine,  
détail, étage noble du  
bâtiment sur rue.  
© Charlotte Gaillard, SAVL

En tant qu'adjointe à la culture, je suis ravie de participer à cette journée et à cet échange « regards croisés » ce matin. C'est une première manière de reconnaître l'archéologie comme un élément majeur dans la fabrique de l'histoire de la ville. Nous sommes ici dans l'histoire de Lyon avec finalement un passage des découvertes fortuites des siècles passés à des fouilles avec un caractère scientifique aujourd'hui. Mais à travers ces décennies, c'est bien tout le passé de notre ville, de notre cité qui a pu non pas se réécrire, je n'utiliserai pas ce terme, mais en tout cas se reconstituer et participer de notre présent et du temps contemporain.

## ALORS JE SUIS RAVIE D'ACCUEILLIR À CETTE TABLE :

Tout d'abord, **Karim Gernigon**, spécialiste du néolithique, actuel conservateur régional de l'archéologie en Auvergne-Rhône-Alpes, après avoir occupé ces fonctions en Normandie. Je vous remercie de votre présence ce matin et je vous proposerai dans quelques instants de

nous expliquer comment se sont constituées les archives du sol et donc le rôle des acteurs de l'archéologie dans l'écriture de l'histoire ancienne de notre ville.

Puis nous donnerons la parole à **Hugues Savay-Guerraz**. Vous êtes historien, spécialiste de l'Antiquité, vous avez été directeur du musée gallo-romain de Lyon et il me semble bien que nous vous devons le nom de ce musée : Lugdunum. Dans le cadre du pôle archéologique du Rhône, vous avez piloté le site et le musée de Saint-Romain-en-Gal. Vous avez rédigé ou contribué à la rédaction de divers ouvrages dont *Le Guide de Lyon antique* ou bien *Le Volume collectif de l'Atlas topographique de Lugdunum* qui est paru en 2018 et qui a largement contribué à la diffusion des connaissances archéologiques locales.

Je vous proposerai dans un second temps, après l'intervention de Karim Gernigon, de nous présenter les grandes dates de l'archéologie lyonnaise depuis la découverte de la table claudienne à la fouille de la rue des Farges dans des années plus proches puisque c'était en 1975.

Ensuite, nous écouterons **Anne Pariente**, helléniste de formation, spécialiste d'archéologie urbaine. Vous avez contribué aux travaux de l'École française d'Athènes avant de prendre les rênes de notre service, le Services archéologique de la Ville de Lyon et d'avoir, et je tiens à le souligner, conforté notre service archéologique dans ses missions de recherche et de valorisation, et dans son rôle d'acteur du développement culturel - Je parle là aussi en tant qu'adjointe à la culture- avec une grande implication dans notre ville et auprès des publics. Je vous proposerai de nous parler plus précisément des grandes découvertes de l'archéologie lyonnaise plus récemment pour prendre la suite chronologique des précédents interlocuteurs.

Monsieur Gernigon, je vous donne la parole pour démarrer cet atelier et revenir sur le rôle des acteurs de l'archéologie dans l'écriture de l'histoire ancienne de notre ville. Je vous remercie.

## CONSTITUER LES ARCHIVES DU SOL : LE RÔLE DES ACTEURS DE L'ARCHÉOLOGIE DANS L'ÉCRITURE DE L'HISTOIRE ANCIENNE DE LYON,

**Karim GERNIGON**  
Conservateur régional de l'Archéologie,  
Service régional de l'Archéologie,  
DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

Merci Madame l'adjointe au maire. Bonjour Mesdames Messieurs, je m'excuse d'avance pour la faible qualité de ma présentation, surtout la présentation et les images que vous verrez. Je me suis contenté de l'essentiel, sachant que les intervenants suivants vous présenteront de très belles images de notre patrimoine archéologique. Effectivement, comme l'a dit Madame Perrin-Gilbert, mon intervention porte sur **la constitution des archives du sol, le rôle des acteurs de l'archéologie dans l'écriture de l'histoire ancienne de Lyon**. En fait, placer le cadre général de cette gestion du patrimoine archéologique et lui donner toute sa place dans la ville contemporaine. Vous le savez, l'archéologie, c'est la discipline qui permet d'interroger les vestiges matériels, d'étudier les traces matérielles des activités humaines passées. Ces activités correspondent à des événements ou des pratiques des sociétés humaines qu'il faut caractériser, dater et dont il faut retracer l'évolution. L'archéologie est une discipline par essence multidisciplinaire, mais elle fait d'abord partie de la famille des

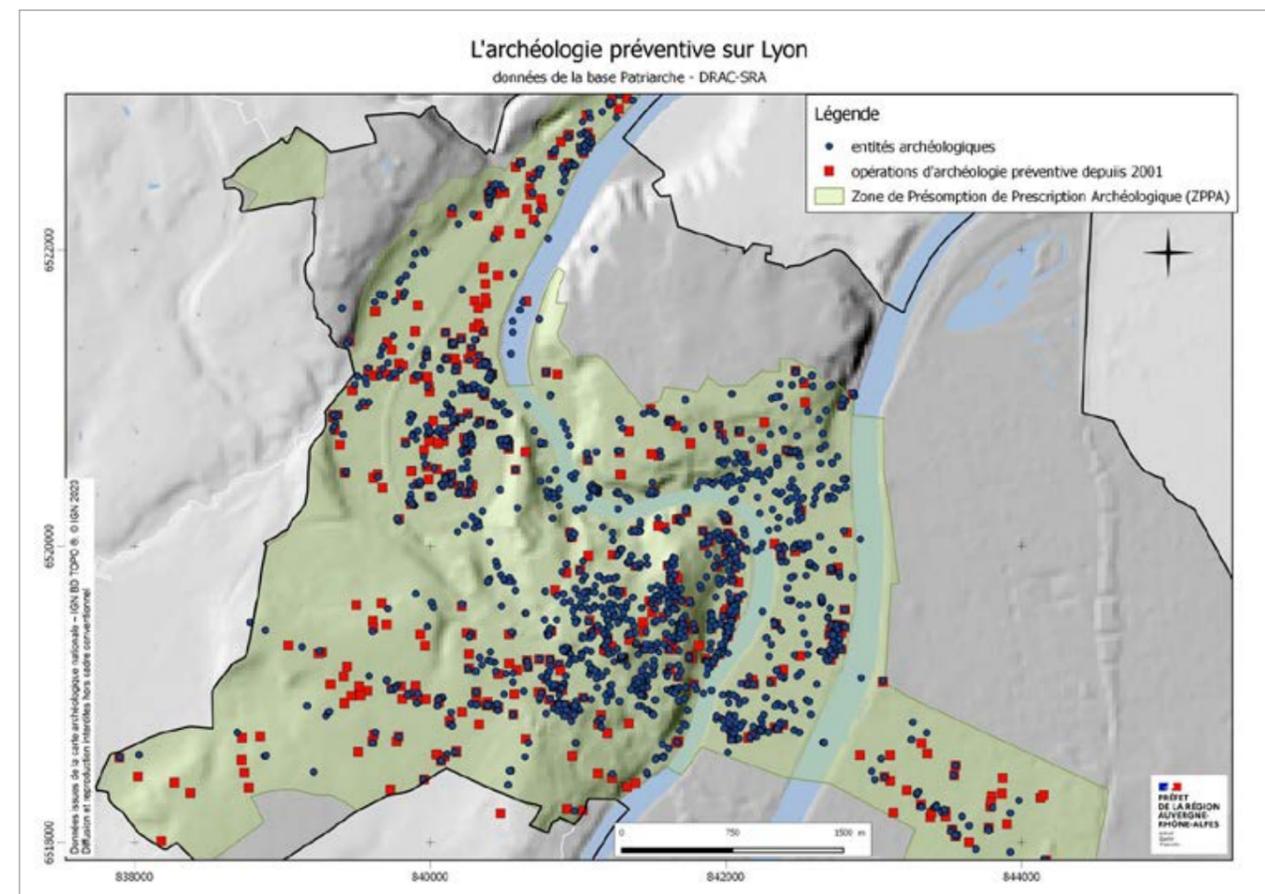
disciplines historiques, ce qui explique que les éléments du patrimoine archéologique soient régulièrement désignés comme les archives du sol. Cette analogie avec les archives existe car le patrimoine archéologique partage déjà ceci de commun avec les archives : c'est un patrimoine non-renouvelable. Évidemment, le passé est passé, on ne peut plus recréer les vestiges. C'est à ce titre qu'il est placé sous la garde de l'État et plus particulièrement du Ministère de la Culture. Dans le cas des archives, le contrôle de l'État passe par divers dispositifs, que ce soit mise à disposition de personnels, mais également par le contrôle scientifique et technique. Pour assurer cette conservation, les archives sont sélectionnées et regroupées dans des lieux dédiés. En archéologie, ce n'est pas le cas. Pourquoi ? La fonction de l'archéologie est très différente puisque le patrimoine archéologique est essentiellement enfoui. Il est également présent parfois en élévation, mais il n'est pas possible de regrouper le patrimoine archéologique dans des lieux dédiés qui permettraient plus facilement de le conserver. Pourquoi ? D'une part, le patrimoine archéologique se conserve mieux in situ, a priori, dans le milieu dans lequel il a été laissé par les sociétés humaines du passé. Mais aussi parce que lorsque nous faisons une fouille, nous ne sommes pas capables, nous archéologues, de ne prélever qu'une partie du patrimoine archéologique que nous mettons au jour, alors que ce patrimoine archéologique qui s'est conservé jusqu'à nous ne représente déjà lui-même qu'une infime partie de ce qui existait. Le tri/sélection des archives, a déjà été fait avant nous, notamment pour les périodes les plus anciennes. D'ailleurs, à ce propos, j'en suis désolé, mais je tiens à corriger ce qu'a dit Monsieur Godinot sur l'histoire bimillénaire de Lyon. Il ne faudrait pas oublier - je suis préhistorien comme vous l'avez rappelé - que l'histoire de Lyon est bien plus ancienne. Elle est plurimillénaire. Ce sont 8 à 10 000 ans qu'il faut connaître à Lyon, parmi les grandes villes françaises. Lyon est quand même une des rares villes à conserver des traces d'occupation du Mésolithique, c'est-à-dire avant même les premiers agriculteurs. C'est un long passé et surtout, ce n'est pas une occupation ponctuelle, mais une récurrence d'occupation qui est connue à Lyon et qui nourrit justement une très longue et très riche histoire.

Mais pour revenir au dilemme de l'archéologue, c'est que lorsqu'il fouille, il ne peut prélever qu'une partie du patrimoine archéologique. Il peut bien sûr prélever les objets, ce qu'on désigne le plus couramment sous le terme de vestiges. Il peut prélever une partie des vestiges mobiliers. Mais le contexte dans lequel ces objets mobiliers ou immobiliers s'inscrivent, il ne peut pas le prélever. Or, le contexte est un élément fondamental du patrimoine archéologique. C'est ce qui permet justement de relier les vestiges entre eux, de les dater, et c'est un élément important de caractérisation. Après la fouille, ne subsiste de ce contexte que l'observation qui en a été faite par l'archéologue et sa capacité à le

retranscrire. L'histoire de la discipline archéologique, bien au-delà de notre ville, et bien c'est aussi l'histoire de **l'amélioration de la qualité de l'enregistrement**. Cette qualité d'enregistrement a toujours été la préoccupation majeure des archéologues depuis les toutes premières photographies au 19<sup>e</sup>, jusqu'aux enregistrements systématiques, maintenant en trois dimensions, que permettent les appareils numériques actuels, lasers aéroportés, photogrammétrie, 3D... En archéologie, on est en train de vivre actuellement une révolution majeure dans l'enregistrement. Nous n'avons plus une image seulement deux dimensions, mais une image en trois dimensions. Cela est fondamental non seulement pour notre œil mais aussi parce que le problème de l'archéologue, c'est que ce qu'il a observé sur le terrain. Il faut qu'il soit capable de le transmettre, notamment aux autres archéologues, aux autres scientifiques afin de discuter de ce qu'il a vu et des conclusions qu'il en a tiré. D'où l'importance de ces enregistrements et de la révolution que nous sommes en train de vivre puisque, même avec la 3D, nous perdons quand même des informations sur le terrain. Mais, nous sommes capables de transmettre une masse d'informations objectives beaucoup plus importante qu'auparavant. Pour en revenir à cette dimension de l'enregistrement, c'est la raison qui explique que **la conservation du patrimoine archéologique et l'intervention des archéologues soient placées sous le contrôle de l'État**. Nul ne

peut entreprendre de fouilles archéologiques sans en avoir obtenu l'autorisation au préalable de la part de l'État. Notre rôle est de vérifier que la personne qui va aller sur le terrain, entreprendre ses observations, soit dotée de la formation et des compétences nécessaires pour comprendre ce qu'elle voit et être capable de l'enregistrer et d'en rendre compte, que ce soit dans des rapports et dans des publications. Et nous avons également la mission de conserver ces rapports d'interventions, pour être sûrs qu'ils soient mis à disposition de la communauté scientifique et, in fine, qu'il soit mis à la disposition de l'ensemble de nos citoyens qui veulent prendre connaissance de ce patrimoine archéologique. C'est pour cela que la principale mission de l'État est ce contrôle scientifique et technique.

Pour revenir à notre sujet de façon plus générale à Lyon, nous sommes dans une ville, et dans une ville, l'essentiel de l'archéologie relève de **l'archéologie préventive, c'est-à-dire de l'archéologie que l'on mène en amont des projets d'aménagement**. À la différence de l'archéologie programmée qui émane de projets de chercheurs, du CNRS, de l'université ou d'autres archéologues. Cette importance de l'archéologie reflète l'importance de l'activité d'aménagement une ville. Même une ville classée au Patrimoine mondial, c'est une ville qui vit, c'est une ville qui se transforme. Ces transformations actuelles ont un impact sur le sous-sol,



1. Cartographie des opérations d'archéologie préventive à Lyon © Région AURA

bien plus importantes que ce qu'elles avaient jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle. Nous bâtissons sur les ruines, maintenant nous curons pour implanter des fondations solides. C'est pour cela que le législateur a mis en place une législation sur l'archéologie préventive en application de la Convention européenne de Malte, pour préserver au maximum et sauvegarder par l'étude ce patrimoine avant sa dévolution. Souvent, dans une ville, il n'y a pas de stratégie concertée d'écriture de l'histoire archéologique de la ville, mais des interventions au coup par coup. Il faut saluer la politique qui a été mise en place à Lyon et notamment le choix fait il y a 35 ans déjà, de préserver un secteur de Fourvière de l'aménagement en raison de la richesse en vestiges archéologiques et de l'importance de cette zone pour la connaissance de la ville antique de Lugdunum. Je pense à la zone URPPa, je crois, du Plan local d'urbanisme du Clos du secteur de la Visitation. Ce choix, qui est issu d'une discussion entre la DRAC, la Ville de Lyon et les acteurs de l'aménagement - ce qui était rare à l'époque - a eu pour contrepartie l'organisation et le développement de l'archéologie préventive urbaine dont Lyon est le principal précurseur. Même si, comme vous l'avez rappelé, le Service archéologique de la Ville de Lyon est très ancien, fondé par Édouard Herriot, mais il a pris un nouvel essor avec ce développement de l'archéologie urbaine et la Ville de Lyon en est un des précurseurs. (ill .1)

Tout ce travail se fait également avec l'appui d'une commission de spécialistes, **la commission territoriale de la recherche archéologique**, des experts venus de différents organismes. Ce travail de contrôle de l'État se fait au sein du Service Régional de l'Archéologie Auvergne-Rhône-Alpes. C'est un service qui est placé sous l'autorité du Préfet de Région, avec une large assise territoriale qui permet d'avoir une équipe avec un expert affecté au territoire de la ville de Lyon. Mais ce n'est pas une seule personne qui s'intéresse à ce patrimoine au sein de mon service, parce que mon collègue s'appuie sur l'expertise de tous ses autres collègues archéologues du service. Je vous le rappelle, pour étudier cette histoire plurimillénaire, ce sont autant de compétences nécessaires de la préhistoire à l'époque moderne qui sont nécessaires. Je voudrais saluer **les autres acteurs de l'archéologie lyonnaise**. En premier lieu, le Service archéologique de la Ville de Lyon, un acteur essentiel qui est non seulement un opérateur, c'est-à-dire quelqu'un qui va intervenir lorsque l'État prescrit une opération d'archéologie préventive, et donc exécuteur des décisions de l'État, un peu comme les autres acteurs que sont l'Inrap, mais aussi les opérateurs privés qui ont été cités auparavant. C'est avant tout un partenaire d'une politique de l'archéologie lyonnaise, un partenaire de l'écriture de cette histoire lyonnaise à partir des résultats de l'archéologie préventive. C'est avec eux que nous discutons de quelles sont nos priorités et de savoir ce que nous souhaitons publier. Quelle politique également de conservation des vestiges ? Il y a également les universitaires et les cher-

cheurs du CNRS, notamment l'Unité mixte de recherche Archéologie et Archéométrie qui se développe et je pense qu'il doit être un point central de l'archéologie régionale qu'il faut absolument soutenir. Ces unités mixtes de recherche sont essentielles parce qu'elles regroupent les chercheurs de différentes institutions qu'ils soient de l'université, mais également des acteurs de terrain ou du Service Régional de l'Archéologie. Ces unités regroupent ces acteurs afin que, conjointement, tous ces chercheurs étudient les vestiges mis au jour lors des fouilles, réalisent les publications qui rendent compte de ces travaux et des avancées de l'archéologie lyonnaise et contribuent à l'écriture de cette histoire archéologique de Lyon. Le musée - et je salue Hugues Savay-Guerraz, ancien directeur de musée Lugdunum, et Claire Iselin, sa directrice actuelle - a un rôle essentiel de valorisation mais également de conservation des collections et des vestiges visitables. Notre grande préoccupation est que les moyens lui soient donnés de conserver les vestiges fragiles. Je rappelle qu'à Lyon, nous avons quand même fouillé des bateaux au parking Saint-Georges, bateaux qui eux-mêmes, lorsqu'on a dû les démonter pour les conserver, ont révélé des tissus antiques qui ont fait changer l'histoire de la connaissance des tissus de plusieurs siècles. Donc un gros souci de conservation de vestiges extrêmement fragiles. Je n'insisterai jamais assez sur la nécessité de donner au musée, mais également au Service archéologique de la Ville de Lyon, le moyen de conserver les vestiges issus des fouilles. Cette conservation des collections est un des gros points noirs, que je partage car les solutions de conservation sur le territoire lyonnais ne sont pas satisfaisantes. Il y avait eu il y a quelques années une proposition de mise en place d'un centre de conservation et d'étude conjoint, qui n'a malheureusement pas pu aboutir. Je pense que ça reste un sujet, sur lequel je souhaite avancer avec la Ville. Sinon l'État avancera, seul, puisque c'est quelque chose sur lequel il faut qu'on avance. Également la question de la valorisation des vestiges immobiliers, notamment ceux qui existent déjà. D'ailleurs, je salue la politique de la Métropole qui commence enfin à se mettre en place pour restaurer ces vestiges, améliorer leur présentation, leur accessibilité au public. Là aussi, il y a un énorme travail à faire pour valoriser ce patrimoine. Merci.

**Nathalie PERRIN-GILBERT**  
Adjointe au Maire de Lyon, déléguée à la culture

Merci à vous et merci pour cette brillante intervention. J'ai entendu le message très clairement. Nous partageons le constat sur les conditions de conservation insatisfaisante et sur la nécessité d'avancer. Croyez bien que Madame Pariente m'en parle également très régulièrement et que j'échange avec notamment M. Godinot et d'autres élus et collègues adjoints à la Ville de Lyon sur cette question-là. Cela serait regrettable que nous n'avancions pas ensemble. Je passe maintenant la parole à Hugues Savay-Guerraz.



## LES GRANDES DATES DE L'ARCHÉOLOGIE LYONNAISE : DE LA DÉCOUVERTE DE LA TABLE CLAUDIENNE AUX FOUILLES DE LA RUE DES FARGES (1528-1975)

**Hugues SAVAY-GUERRAZ**

Ancien Directeur de Lugdunum - Musée et théâtres romains, Métropole de Lyon

Exposer cinq siècles de recherche en quelques minutes suppose évidemment des raccourcis et des approximations. Des choix arbitraires dont je vous prie de m'excuser. En ce qui concerne la présentation, j'ai choisi de donner la prééminence aux images. L'histoire des recherches sur le passé de Lyon commence à la Renaissance, à la suite de la redécouverte de l'Antiquité, née en Italie au 15<sup>e</sup> siècle. La date de **découverte de la Table claudienne en 1528** est éminemment symbolique, en ce sens que le texte du discours de Claude est emblématique de l'intérêt que l'on portait alors aux inscriptions. On l'a souvent écrit en l'absence de monuments, de grands monuments visibles, les érudits de la Renaissance avaient à leur disposition, pour connaître l'histoire ancienne de Lyon, les textes grecs et latins qui parlent de Lyon - une poignée de textes très intéressants mais limités - les monnaies et essentiellement les inscriptions. À Lyon, ces inscriptions avaient l'avantage, et l'ont

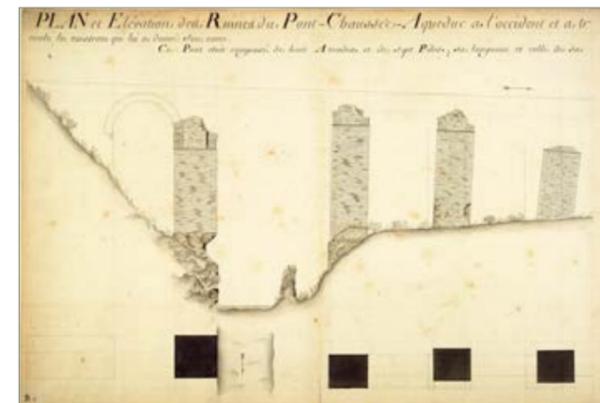
toujours, d'être abondantes, bien visibles **dès la Renaissance** pour nombre d'entre elles, car elles étaient remployées dans de nombreux édifices. On peut dire que Fourvière à la Renaissance était un véritable musée en plein air. Nous pouvons considérer que, jusqu'aux années 1970, la plupart des chercheurs ont été avant tout des épigraphistes. Concernant les textes qui parlent de Lyon, il faut signaler la réédition cette année considérablement augmentée de l'ouvrage de nos collègues *Travaux de la Maison d'Orient, Lyon dans les textes grecs et latins*. Soulignons que durant ces presque cinq siècles, la recherche archéologique est restée une activité essentiellement masculine. Il y a eu sans aucun doute des travaux universitaires réalisés par des femmes dans le domaine de l'histoire ancienne et de l'archéologie à Lyon au cours de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Mais si on prend comme indicateur la bibliographie, il semblerait que le premier ouvrage d'archéologie écrit à Lyon par des femmes soit l'étude de la collection des Bronzes antiques par Stéphanie Boucher et Suzanne Tassinari, parue en 1976.

Au cours des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, de nombreux auteurs vont réaliser des recueils d'inscriptions ainsi que des recueils de monnaies. Certains, comme Bellièvre, ont constitué eux-mêmes une collection privée d'inscriptions. Au milieu du 16<sup>e</sup> siècle, Gabriel Syméoni est le premier à réaliser des dessins de l'ensemble des vestiges visibles de son temps, document très précieux, qui forme une sorte de première visite archéologique de Lugdunum. Avec Jacob Spon, à qui on doit l'invention du mot « archéologie », les inscriptions deviennent des matériaux à part entière pour écrire l'histoire. Dans ces ouvrages, sont présentées 108 inscriptions, situées très précisément dans la ville, la plupart copiées par ses soins et assorties

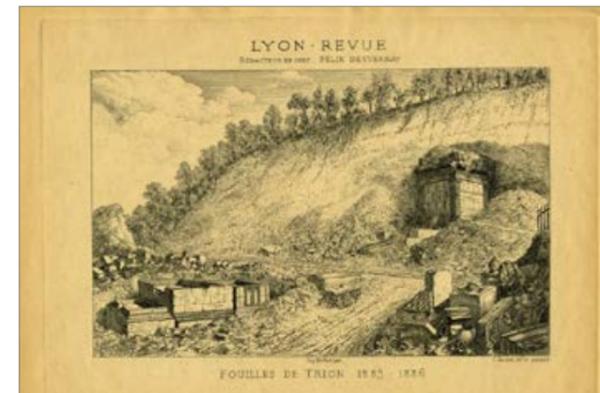
de commentaires. Puis le Père jésuite Ménestrier, dans l'introduction de son ouvrage, définit son programme. On voit qu'il met en avant tous les collaborateurs avec lesquels il a travaillé et insiste sur le fait qu'il a fait des fouilles et découvert lui-même des monuments. Il y a une part d'emphase dans ces propos. Mais on voit que désormais, l'étude des vestiges sur le terrain apparaît comme un gage de sérieux de la recherche. Lui-même décrit plusieurs monuments. La topographie historique commence à se fonder non plus uniquement sur les textes, mais aussi sur les vestiges.

**Au 18<sup>e</sup> siècle** paraît la première étude bien documentée des quatre aqueducs par Guillaume-Marie Delorme, accompagnée de remarquables relevés très précis, exhaustifs, de tous les ouvrages aériens visibles (ill. 2). C'est aussi au 18<sup>e</sup> siècle que sont réalisés pour la première fois des plans originaux qui localisent les vestiges archéologiques connus sur le territoire de Lyon.

**Le début du 19<sup>e</sup> siècle** est marqué par l'œuvre de François Artaud, archéologue, premier conservateur de musée. Ces travaux novateurs, remarquables dans bien des domaines, marquent le début d'une professionnalisation du métier d'archéologue. L'année 1802 voit la création du Palais du commerce et des arts - aujourd'hui musée des Beaux-arts, dans le palais Saint-Pierre - dont Artaud est nommé premier conservateur. Il va opérer le regroupement des collections épigraphiques. Il réunit



2. L'aqueduc du Gier, le pont du Langonand (Loire)  
© Archives municipales de Lyon, 39FI/007



3. Fouilles de la nécropole de Trion (Lyon 5<sup>e</sup>) ©Lyon - Revue (recueil littéraire Historique et Archéologique)

150 inscriptions entre 1807 et 1830 et ces inscriptions, au fil du temps, vont être placées dans les galeries du cloître. Elles sont présentées de cette façon jusqu'à leur déménagement pour intégrer le futur musée gallo-romain au début des années 1970. Artaud inaugure l'étude de domaines jusqu'ici ignorés. Il publie un recueil de 50 mosaïques illustrées qu'il a vues à Lyon et dans le sud de la France. Il fait déposer plusieurs pavements de mosaïques qui sont intégrés au musée. Il constitue une collection de céramiques et s'intéresse aux procédés de fabrication. Artaud entreprend, en 1818, ce qu'on qualifierait aujourd'hui de « fouilles programmées » à l'emplacement de l'amphithéâtre de la Croix-Rousse et également sur les vestiges de l'Odéon de Fourvière. Mais le plus original est sans doute *Lyon souterrain*, son ouvrage publié après sa mort en 1846 et dans lequel il rassemble nombre d'observations faites sur les différents chantiers de construction. C'est le premier qui va comprendre qu'en fait l'histoire de la ville peut s'écrire en étudiant le sous-sol et les couches qui se sont accumulées depuis l'Antiquité.

Au cours de **la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle**, à la suite d'Artaud, plusieurs publications de nouveaux recueils épigraphiques voient le jour. Le plus complet est celui d'Auguste Allmer et Paul Dissard, qui furent successivement conservateurs du musée. Leur ouvrage *Inscriptions antiques du musée de Lyon* rassemble plus de 500 inscriptions présentées thématiquement, traduites et commentées, ce qui en fait un véritable manuel de sociologie romaine qui reste irremplaçable. Allmer et Dissard ont été aussi les artisans de la première fouille organisée d'une nécropole découverte dans le quartier de Trion (ill. 3), sur la colline de Fourvière, en 1885, à l'occasion de travaux de construction d'une ligne de chemin de fer entre Lyon et Vaugneray. Dix bases de mausolée furent découvertes, ainsi que de nombreuses tombes et des inscriptions. D'ailleurs, cinq bases ont été remontées par les soins de l'architecte Abraham Hirsch et sont encore aujourd'hui visibles sur la place Wernert. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'Allmer et Dissard, non seulement étaient épigraphistes, mais rédigèrent une publication exhaustive de tous les objets qu'ils avaient découverts. Le plus étonnant dans cette publication sur les fouilles de Trion, en avance sur son temps, reste sans doute la contribution qu'ils ont intégrée sur la faune malacologique, c'est-à-dire l'étude des coquillages qui avaient été recueillis, qu'ils demandèrent à un naturaliste, Arnould Locard.

Il faudra presque attendre un siècle avant de retrouver une telle ouverture d'esprit et un niveau scientifique équivalent. Seuls les restes humains avaient échappé à leurs analyses. On peut se demander s'il s'agit d'un désintérêt scientifique ou bien si, pour des raisons religieuses, on répugnait à considérer les restes humains comme des objets d'étude. Il faudra attendre l'année 1947 pour voir la première étude d'anthropologie à Lyon, avec la découverte fortuite des vestiges de la basilique

Saint-Laurent de Choulans. Ces vestiges ont été réétudiés depuis par Jean-François Reynaud. Ils sont intégrés aujourd'hui dans un immeuble construit sur le bord de Saône et que l'on doit à l'architecte René Gagès.

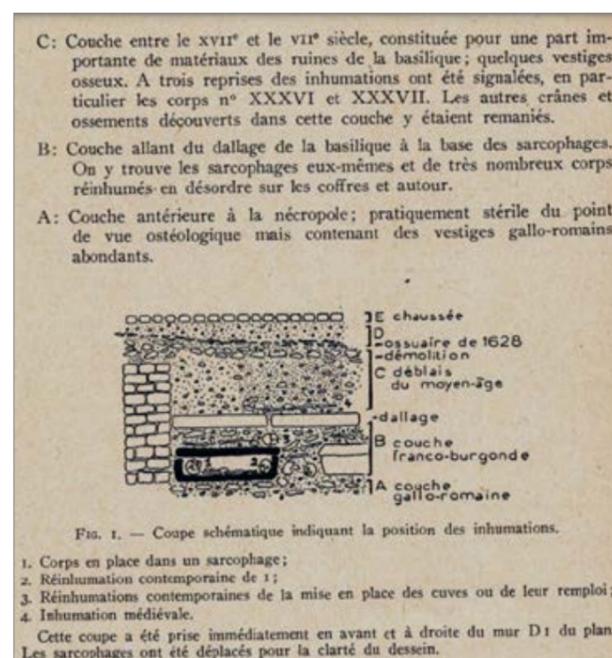
Dans la publication de la découverte en 1947, par Amable Audin et Pierre Wuilleumier, André Leroi-Gourhan, préhistorien - qui s'illustra plus tard par les fouilles de Pincevent et ses études sur l'art paléolithique - va réaliser ce qui semble bien être la première étude anthropologique des sépultures, non seulement leur étude exhaustive, mais il va se poser des questions qui sont d'actualité aujourd'hui, notamment sur les maladies anciennes, c'est de la paléo-pathologie. C'est peut-être aussi (ill. 4) le premier relevé stratigraphique qui fut réalisé à Lyon.

**Au cours de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle**, l'attention va se concentrer sur la recherche de l'amphithéâtre, lieu emblématique du martyr des chrétiens en 177. Les fouilles vont se concentrer sur le dégagement des grands monuments de spectacles. Un amphithéâtre avait été depuis longtemps localisé sur la colline de la Croix-Rousse. Mais à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, on était persuadé que ce monument dépendait étroitement du sanctuaire fédéral de Lyon, localisé sur la même colline. On cherchait donc ailleurs un autre amphithéâtre qui aurait été municipal. On pensait l'avoir retrouvé à Fourvière près des ruines de l'Odéon. Avant les fouilles de 1933, on ne voyait absolument rien de l'édifice du théâtre. Adrien Lafon, professeur de mathématiques, propriétaire d'une parcelle de terrain à Fourvière, réalise des sondages à l'extrême fin du 19<sup>e</sup> siècle et découvre des portions de murs courbes et après de savants calculs, conclut que ces murs dessinent une ellipse et que l'amphithéâtre est enfoui à Fourvière, sous sa propriété. Ses conclusions sont alors adoptées avec enthousiasme par presque toute la communauté scientifique. Mais ces conclusions ne sont pas partagées par tous. Tout le monde n'est pas convaincu.

Un architecte, Rogatien Le Nail, réalise à son tour au début du 20<sup>e</sup> siècle des sondages et présente un plan très précis avec des conclusions contradictoires. Selon lui, le monument enfoui n'est pas un amphithéâtre, mais un théâtre. Rogatien disparaît en 1918 et la controverse se poursuit après la guerre. Édouard Herriot décide en 1933 d'ouvrir un grand chantier de fouilles municipales qui permettra de trancher la question, mais qui aura aussi l'avantage d'employer de nombreux chômeurs sans emploi à la suite de la crise économique. Les recherches sont confiées à Pierre Wuilleumier. Il apparaît en moins de deux ans après l'ouverture que la France s'était trompée et qu'il s'agit bien d'un théâtre. En fait, si son hypothèse a eu beaucoup de succès, c'est qu'elle semblait soutenue par une approche scientifique et mathématique remarquable, mais c'est la mesure au départ de la courbe des murs qui était fautive.

**À partir de 1952**, les recherches sont dirigées par Amable

Audin. À l'origine imprimeur, cet érudit autodidacte et passionné va représenter pendant près de 20 ans l'archéologie officielle à Lyon. Au cours de cette période, les techniques de fouilles et l'intérêt porté à l'analyse des objets recueillis comme leur connaissance, restent à peu près celles atteintes au niveau de la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Mais c'est dans d'autres domaines que l'archéologie lyonnaise doit beaucoup à Amable Audin. Il a su convaincre la municipalité de poursuivre et d'achever la fouille et la restauration des monuments de Fourvière, qui forment aujourd'hui un ensemble remarquable. Tout à fait unique, même si la connaissance de ces monuments demeure imparfaite. C'est la création et le maintien de cette équipe municipale qui a opéré le dégagement puis la restauration qui est à l'origine du Service archéologique de la Ville de Lyon. Il réalise également le dégagement et la restauration des vestiges



4. Relevé stratigraphique 19<sup>e</sup> siècle ©Publication des fouilles de la basilique St Laurent de Choulans, 1949



5. Inauguration du musée de la Civilisation gallo-romaine, 15 nov. 1975 © Archives Lugdunum Musée et théâtres romains

de l'amphithéâtre sur la colline de la Croix-Rousse, dont la découverte de la dédicace en 1958 - la pierre qui porte le nom du fondateur - année du bimillénaire de la fondation de Lyon, sera le couronnement de sa carrière. On lui doit aussi d'avoir porté auprès de la Ville de Lyon le projet d'un grand musée archéologique conçu à l'origine même avant la deuxième Guerre mondiale.

On voit sur cette image (ill. 5) Amable Audin, faisant visiter le musée le jour de l'inauguration, on reconnaît près de lui Louis Pradel, le maire, Anémone Giscard d'Estaing, et à l'arrière, on voit le visage de Bernard Zehrfuss, l'architecte (Aujourd'hui, je pense que l'architecte serait au premier plan !). Enfin, parmi ces nombreux écrits, il faut souligner *La Topographie de Lugdunum*, un premier essai de carte archéologique à Lyon, une première description de l'évolution géomorphologique du site de Lyon et ce best-seller plusieurs fois réédité, *Lyon, miroir des Gaules*, qui a servi de manuel à bien des générations d'archéologues. Dans ce très rapide exposé, je ne voudrais pas passer sous silence Maurice Picon, fondateur du laboratoire de biologie du CNRS, rattaché à la Maison de l'Orient de la Méditerranée, un des pères de l'archéométrie en France, à qui nous devons d'avoir démontré, grâce à l'analyse de la composition des argiles, que les moules en terre découverts à Lyon provenaient d'Italie, ce qui prouve le déplacement des potiers à Lyon à la fin du 1<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ. Il fut également l'auteur de ce qui demeure un manuel de base de la céramologie antique, sous ce modeste titre : *Introduction à l'étude des céramiques sigillées de Lezoux*.

**Les années 1970** sont marquées par une prise de conscience des destructions irrémédiables des archives du sol par les travaux urbains et de l'absence de moyens affectés à leur sauvegarde. À ce titre, la ligne A du métro, qui éventra la presqu'île alors que des moyens dérisoires avaient été accordés à l'archéologie, fut perçue par beaucoup comme un véritable scandale. Dans ce contexte, le **chantier de fouilles de la rue des Farges** apparaît comme un des éléments qui vont accélérer cette prise de conscience. Dès le début des années 1970, un projet de construction de plusieurs immeubles voyait le jour sur la colline de Fourvière, dans un secteur archéologiquement très sensible. Mais ce n'est que tardivement qu'une opération de sauvetage fut confiée à Armand Desbat, en octobre 1974. Elle ne devait durer que quelques mois.

Alors qu'une partie des vestiges avait déjà été détruite en 1975, le permis de construire fut suspendu à la suite d'irrégularités administratives, ce qui permit le développement d'une opération de fouilles qui dura jusqu'en 1980. Tandis que l'organisation d'une porte ouverte qui connut un vif succès, contribuait à sensibiliser le public sur la prise en compte de l'archéologie avant les travaux de construction. C'est une grande première, cette porte ouverte, qui a accueilli 4 000 personnes. Autour

d'Armand Desbat, se constitua à partir de 1976, une équipe d'hommes et de femmes issus d'une nouvelle génération d'archéologues, pour certains formés sur les chantiers de Jean-François Reynaud, qui avaient ouvert leur chantier de fouilles à la même période. Grâce au concours d'un archéologue anglais, cette équipe bénéficia des méthodes d'enregistrement mises au point sur les grands chantiers de fouilles urbaines d'Angleterre. Ces cinq années de recherche produisirent des résultats très novateurs. Pour la première fois à Lyon, on disposait de plans complets de maisons de tout un quartier permettant d'aborder des thèmes comme l'architecture domestique, les techniques de constructions en terre, les enduits peints, les productions de céramique fondées sur des contextes bien datés qui constituèrent des références pour la suite des recherches. L'opération de la rue des Farges, par son organisation, ses méthodes de fouilles et ses résultats marque ainsi une rupture dans l'histoire de l'archéologie lyonnaise.

Enfin, dès 1975, un rapport avait été rédigé sur la fouille de la rue des Farges par un membre du Conseil supérieur de la recherche archéologique. Il concluait en pointant le manque de moyens et d'organisation de l'archéologie de sauvetage en France et préconisait que les recherches puissent être programmées en amont des travaux urbains. C'était là les prémices de l'archéologie préventive que Jacques Lasfargues, conservateur du musée et directeur des Antiquités historiques, allait mettre en œuvre à Lyon à partir de 1980, anticipant d'une vingtaine d'années les dispositions de la loi de 2001. Pour terminer, je voudrais signaler que vous trouverez nombre de détails sur l'histoire des recherches dans le volume 1 de *L'histoire des recherches*. *Atlas topographique de Lugdunum*, sous la plume de Gérard Bruyère et de Michel Lenoble avec plus de 60 pages, richement illustrées, consacrées à cette histoire de l'archéologie à Lyon. Je terminerai en remerciant les personnes à qui je dois l'iconographie, Milène Jallais du musée Lugdunum, Michel Lenoble directeur de l'atlas et je remercie Armand Desbat qui m'a ouvert ses archives et ses souvenirs.

**Nathalie PERRIN-GILBERT**  
Adjointe au Maire de Lyon, déléguée à la culture

Merci infiniment, Monsieur Savay-Guerraz pour en quelques minutes nous avoir fait ainsi voyager au cours de cinq siècles de recherches d'archéologie. Je vais donner à présent la parole à Anne Pariente pour la partie plus contemporaine des recherches archéologiques dans notre ville.

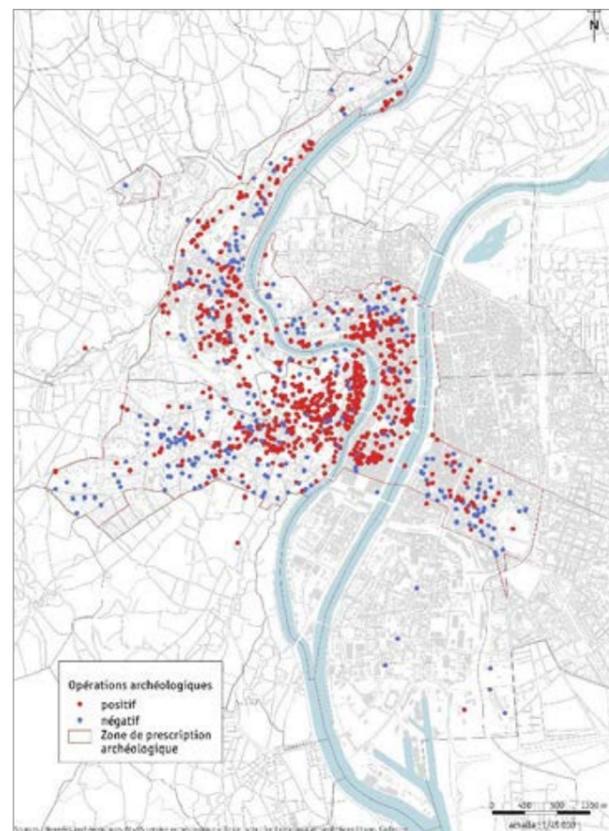
## L'ARCHÉOLOGIE LYONNAISE AUJOURD'HUI : LES GRANDES DÉCOUVERTES RÉCENTES

Anne PARIENTE

Directrice du Service archéologique de la Ville de Lyon (SAVL)

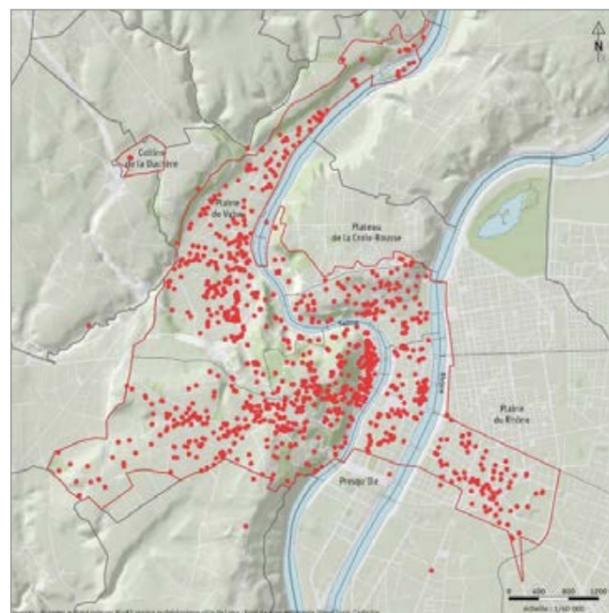
La densité des points présents sur la carte des opérations affichées à l'écran (ill. 6), chacun identifiant un point de fouille ou de découverte sur le territoire lyonnais, soit 1460 au total (aujourd'hui, au rythme annuel d'entre 20 et 30 opérations prescrites par le Service régional de l'archéologie), suffit à expliquer pourquoi vous présenter en un quart d'heure l'ensemble des découvertes faites sur le territoire de notre ville, en reprenant le fil, là où le discours de Hugues Savay-Guerraz l'a laissé, peut ressembler à une mission impossible.

La répartition de ces opérations par arrondissement accorde clairement la palme archéologique au 5<sup>e</sup> arrondissement avec 44% des opérations et découvertes, au 9<sup>e</sup> avec 22%, puis au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> ex-aequo avec 13%.

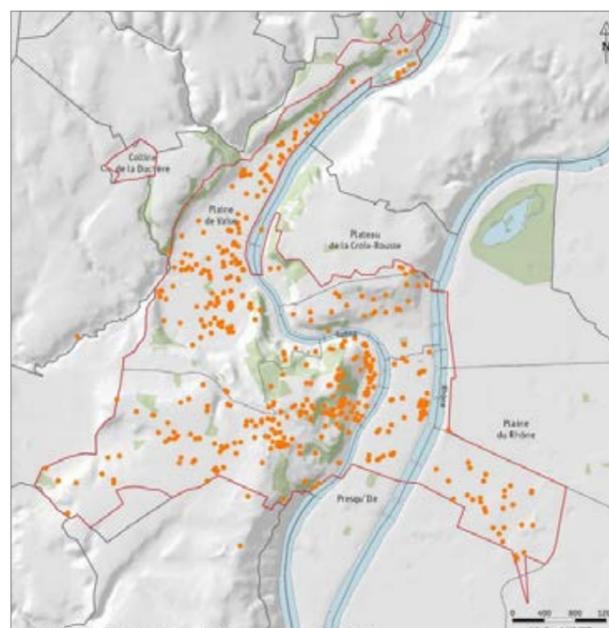


6. Carte des opérations et découvertes archéologiques à Lyon © ALyAS - fond de plan Grand Lyon

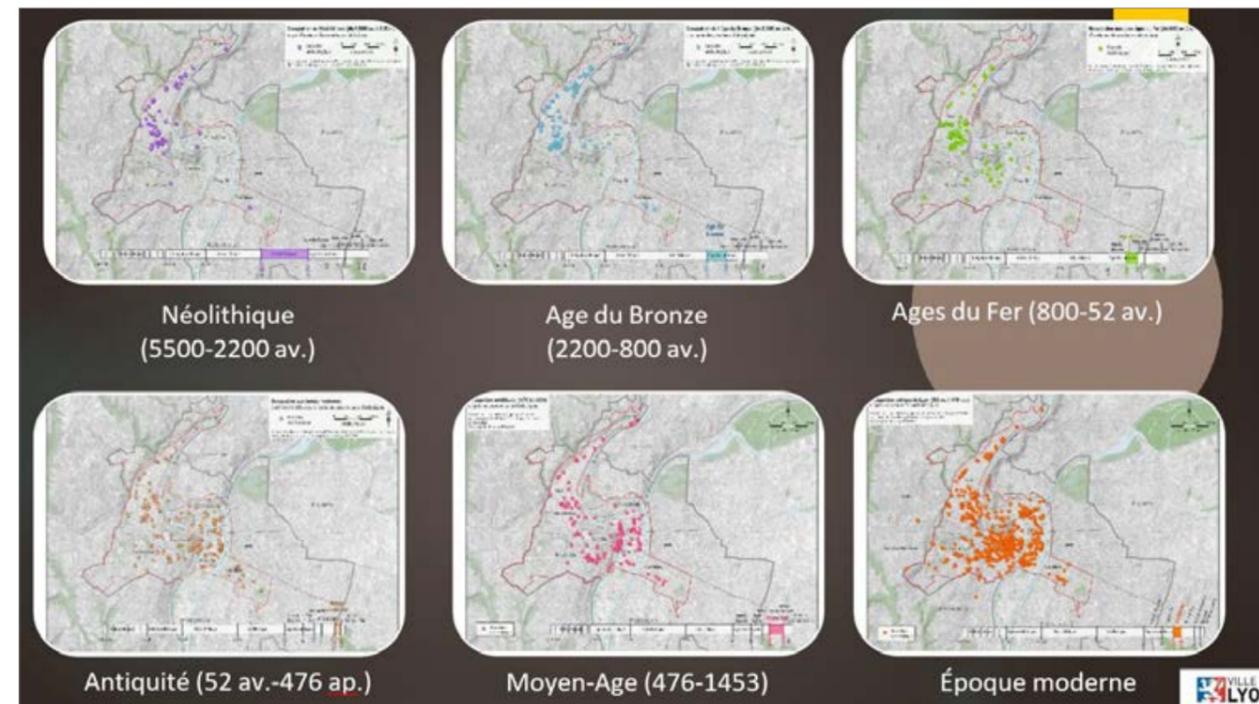
Je précise mon propos avec les deux cartes affichant les opérations menées depuis 1975 (ill. 7), date à laquelle Hugues Savay-Guerraz a clos son discours et celles menées depuis 2001 (ill. 8), date de l'entrée en vigueur de la loi sur l'archéologie préventive. Il m'a donc fallu, à moi aussi, faire un choix drastique, certainement contestable parmi les fouilles réalisées, pour n'en retenir que certaines de celles qui ont permis une avancée conséquente dans la reconstitution du puzzle de l'évolution de la ville dans ce qu'on appelle aujourd'hui « la fabrique de la ville », celle que vous retrace ces six cartes de répartition chronologique (ill. 9) de l'occupation du territoire lyonnais. J'insisterai donc ici sur quelques découvertes récentes, comme le titre de mon intervention l'indique...



7. Cartographie des opérations d'archéologie réalisées à Lyon depuis 1975 © ALyAS - fond de plan Grand Lyon



8. Cartographie des opérations d'archéologie réalisées à Lyon depuis 2001 © ALyAS - fond de plan Grand Lyon



9. Évolution de l'occupation des sols depuis le néolithique © ALyAS - fond de plan Grand Lyon

Sans me résoudre cependant à ne pas évoquer - parce que le progrès de la connaissance archéologique est un processus continu - ces grandes étapes de l'archéologie lyonnaise qu'ont été la fouille du **Verbe Incarné sur la colline de Fourvière dans les années 1978-87**, où ont été dégagées plusieurs rangées d'îlots d'habitation, puis quelques luxueuses maison à atrium d'époque augustéenne voisinant avec des habitats plus modestes, ainsi que la plateforme bâtie au début du règne de Tibère (premier tiers du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C.), portant des cryptoportiques qui accueillent le sanctuaire municipal du culte impérial, dont les dimensions en font le plus grand édifice de ce type en Gaule. La deuxième moitié du 1<sup>er</sup> siècle voit une importante campagne d'embellissement sur le sanctuaire et ses rues sont dotées de deux collecteurs et d'une fontaine publique.

La fouille programmée, premier chantier école universitaire, fut dirigée par Armand Desbat du **pseudo-sanctuaire de Cybèle** où les recherches entreprises de 1991 à 2003, ont permis de renouveler totalement l'interprétation du site. L'établissement provisoire des colons de Vienne a en effet laissé rapidement place à la création de rues délimitant des îlots occupés par les constructions de terre et de bois. Une deuxième phase, datant de l'époque d'Auguste, voit l'installation d'un édifice exceptionnel, aujourd'hui interprété comme un palais, probablement le prétoire du gouverneur de Lyon et très certainement celui d'Agrippa. Ces bâtiments de l'état 2 n'ont vécu qu'une génération avant d'être remplacés par le prétendu sanctuaire de Cybèle, un édifice monumental construit au tout début du 1<sup>er</sup> siècle qui pourrait avoir accueilli un collège de Sevir Augusto, une scola accueillant les banquets d'une corporation ou un macellum, marché destiné à la vente de produits

alimentaires. Dans un quatrième état, l'intérieur du bâtiment du 1<sup>er</sup> siècle a accueilli le réservoir de l'aqueduc du Gier à deux étages, citerne monumentale qui pouvait contenir environ 1500 mètres cubes.

La fouille de **l'école du Chapeau rouge** en 1999-2000 a mis au jour cet atelier de potiers installé au 1<sup>er</sup> siècle sur une carrière de gneiss plus ancienne, sur un site qui accueillera ensuite une nécropole au 2<sup>e</sup> siècle.

Notons que **les fouilles des églises Saint-Irénée, Saint-Just, Saint-Étienne et Sainte-Croix Saint-Laurent de Choulans** dont a parlé Hugues, dans les années 70-80, ont été réalisées à une époque où la mise en valeur des vestiges passait presque systématiquement par leur présentation in situ. **L'illustration 10** montre l'état de l'église Saint-Just avant le réaménagement qui en a été fait sous le pilotage de Lugdunum.

**La construction des parkings souterrains de la presqu'île à la fin des années 1980** fut également l'occasion d'ouvrir sur des secteurs centraux de la ville des fenêtres archéologiques livrant des pans de l'occupation antique ou médiévale. Je vous renvoie à la lecture du volume du **DARA<sup>3</sup>** qui publie ses résultats : *Lyon, les dessous de la presqu'île*. Ces opérations mettaient en lumière des découvertes protohistoriques et majoritairement antiques pour les premières, paléochrétienne médiévale et moderne pour les dernières, en laissant dans l'ombre ce passé beaucoup plus ancien qui fut pourtant celui du territoire, où s'implantèrent Gaulois puis Romains.

C'est l'archéologie préventive, d'urgence ou de sauvetage, jusqu'à son baptême et son organisation légiférée

3. Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne (DARA)

en 2001, qui, en répondant aux grands travaux de restructuration, en particulier **dans le quartier de Vaise**, a permis de rendre à Lyon plusieurs millénaires de son histoire antérieure. Nous n'en ferons qu'un survol rapide. Illustrée par les découvertes de ces horizons mésolithiques dont a parlé Karim Gernigon, nous sommes entre -9 600 et -6 000 avant Jésus-Christ - qui se trouve dans la ZAC Vaise Industries Nord, lesquelles confirment une occupation déjà attestée rue des Tuileries ou rue Isaac, où près de 100 000 silex avaient été collectés dans la fouille. Cette nappe d'objets comporte des silex taillés, des fragments de galets chauffés ainsi que des fragments d'ossements animaux qui témoignent des activités quotidiennes des chasseurs-cueilleurs préhistoriques. Nous restons à Vaise où même si je risque les foudres du spécialiste de la période qu'est Karim Gernigon, je n'illustrerai pas l'occupation néolithique, pourtant également attestée en plusieurs points, en avançant à grands pas vers la protohistoire. En effet, la plaine alluviale de Vaise était identifiée bien avant l'arrivée des Romains comme un site où implanter une occupation pérenne à proximité d'un cours d'eau dont l'importance dans la circulation et les circuits commerciaux dès la plus haute époque n'est plus à démontrer. Les découvertes des années 80-90 invitent à restituer dans ce quartier fluvial l'existence d'une pré-agglomération gauloise dont on évalue la superficie à 70 hectares.



10. Vue aérienne de l'église Saint-Just © Google Earth

Ce phénomène proto-urbain semble confirmé par la fouille réalisée en 2008 rue du Mont d'Or, qui a dégagé huit maisons du premier âge du fer - nous sommes au 6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ - constructions légères sur poteaux qui sont des bâtiments à vocation à la fois domestiques et de stockage. De la même époque date un ensemble artisanal dégagé en 2007 sur le site des 16-28, rue des Tuileries. Il offre la possibilité rare d'observer l'organisation spatiale d'une zone artisanale en distinguant des secteurs réservés à la forge, d'autres au façonnage des produits. Les vestiges antiques comprenaient un bassin en bois en bas à gauche, destiné au rouissage ou à la teinturerie. Il n'a servi que jusqu'à la fin du 1<sup>er</sup> siècle après Jésus-Christ, ce qui a permis l'installation ensuite d'une petite nécropole du 2<sup>e</sup>. Sur le site des Chais Beaucairois, aujourd'hui Cinéma Pathé Vaise, nous avons dégagé en 2006 des vestiges se rattachant à cinq grandes périodes qui traduisent une occupation du site depuis l'époque néolithique jusqu'à l'époque moderne.

À la période de la Tène, quatre tombes sous tumulus - nous sommes au 2<sup>e</sup>-1<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ - comportaient une chambre funéraire en bois abritant les restes d'un à trois individus et de nombreuses offrandes animales : animaux entiers pour la plupart des individus mâles. La richesse de ces offrandes animales, tout comme la structure des tombes pour lesquelles on ne connaît aucun parallèle en Gaule, confère à cette découverte un caractère exceptionnel. On a rattaché à la villa antique, dont seuls les abords ont été dégagés sur ce terrain, associé à celle de la pointe de la plaine vaisoise, les vestiges dégagés en 2016 d'un petit complexe portuaire privé avec digues, entrepôts et latrines des 1<sup>er</sup>-3<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ.

Si nous remontons sur la colline de Fourvière, nous retrouvons cette articulation entre la fin de l'âge du fer et l'Antiquité sur **la place Abbé Larue**. Les fouilles de 2014 ont dégagé, sous les fortifications du 19<sup>e</sup> siècle et médiéval, deux remparts successifs. Le rempart antique, intégrant une tour circulaire de huit mètres de diamètre, qui avait lui-même repris le tracé d'un murus gallicus<sup>4</sup> construit en pierres sèches, armé de poutres en bois reliées entre elles par des clous en fer que l'on peut restituer sur une trentaine de mètres de longueur. Contre le rempart antique se sont rapidement installées des habitations ornées de peintures murales de la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle de grande qualité. La découverte de ce murus gallicus lyonnais est d'un intérêt majeur. Elle fait entrer Lyon dans le cercle assez fermé des oppida celtiques - dont Vincent Guichard vous parlerait mieux que moi - ces agglomérations protohistoriques, qui sont pour certaines à l'origine d'une forme de proto-urbanisation, et Lyon confirme ainsi le rôle de centre tout à la fois politique, économique, commercial et religieux qu'elle devait tenir bien avant la conquête romaine. En d'autres points de la colline de Fourvière, plusieurs fouilles ont livré récemment des vestiges de première importance.

4. En français : « mur gaulois » désigne les remparts gaulois

**L'Antiquaille** d'abord, en 2011. Sur ce terrain qui a accueilli au 16<sup>e</sup> siècle la Maison des champs de l'humaniste Pierre Sala, on a dégagé une riche maison urbaine, domus des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> siècles, bordée à l'ouest par une voie Nord-Sud dallée. La partie occidentale du terrain accueille la partie bâtie de la domus à plan italique organisée autour d'un atrium central, probablement dotée à l'est d'un vaste jardin bordé d'un péristyle au sol mosaïqué. Cet ensemble, représentant 2 650 m<sup>2</sup> fouillés, constitue l'une des plus vastes maisons aujourd'hui fouillées à Lyon. À proximité immédiate de cette domus a été dégagée en 2019 par la société Eveha, un nouvel établissement thermal antique bâti dès les débuts de la colonie et abandonné au 3<sup>e</sup> siècle. À l'extrémité occidentale de la colline de Fourvière, le **parc de la Visitation**, nouveau chantier-école universitaire, abritait sur deux terrasses aujourd'hui effacées du paysage, des vestiges remarquables. Une domus des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> siècles après Jésus-Christ, sur la terrasse haute. Un complexe militaire identifié en 2019 sur la terrasse basse. On en a poursuivi la fouille en 2021. Construit sous Tibère - nous sommes en 14-37 après Jésus-Christ - il s'agit probablement de l'arsenal de la cohorte urbaine dont Lyon était l'une des seules cités de l'Empire à disposer. Un amas d'armes de la fin du 1<sup>er</sup> siècle a été retrouvé dans un entrepôt autrefois doté d'un plancher. Il a livré un lot exceptionnel de militaria, c'est-à-dire de fragments d'armes.



11. Mur de soutènement à arcades sur l'esplanade de Fourvière à la Maison carrée © E. Bertrand, équipe SAVL



12. Podium monumental à caissons (fondation d'un temple ?) © E. Bertrand, équipe SAVL

Ce complexe est abandonné au lendemain de la bataille de 197, dont il sera question très prochainement dans l'exposition du musée de Lugdunum « en quête de pouvoir ». De plus, la fouille a révélé la présence d'une domus augustéenne dont cinq pièces ont pu être dégagées. Ces niveaux augustéens reposaient sur les restes d'une importante carrière de lauzes qui a certainement alimentée les chantiers de la construction de la colonie. On attend avec impatience la fouille 2022 qui en poursuivra le dégagement et la réflexion qui sera engagée concernant une mise en valeur éventuelle de ces vestiges, situés à proximité immédiate du parc archéologique. À **la Sarra** sur la pente nord de la colline : nous avons réalisé au printemps 2021 une fouille qui a mis au jour, là encore, une occupation antique d'entre l'époque augustéenne et le 3<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ, constituée d'un axe viaire flanqué d'égout et bordé de portiques, de structures artisanales, fours de potiers ayant pu produire des creusets de bronze et hydrauliques, une citerne et ainsi que plusieurs bâtiments qui sont encore en cours d'étude. À l'autre extrémité, sur **l'esplanade de Fourvière**, les travaux de réaménagement d'ampleur entrepris sur le secteur de la basilique ont, comme attendu, livré de très belles découvertes qui viennent compléter nos connaissances sur ce secteur essentiel de la cité antique. L'étude en est en cours et atteste déjà l'existence de deux grandes phases de construction. Un quartier colonial, implanté dès le 1<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ, avec un bâtiment à portiques abritant des activités commerciales ou artisanales et une seconde occupation édifiée au 1<sup>er</sup> siècle après Jésus-Christ et dont la majeure partie des constituants ont perduré au moins jusqu'au 3<sup>e</sup> siècle : une voie dallée retrouvée en plusieurs points de la fouille, un grand mur de soutènement à arcades (ill. 11) et un podium monumental (ill. 12) constitué lui-même de caissons dont l'un conservait encore les blocs de calcaire qui nous permettent de supposer à cet endroit-là la présence d'un temple. Vous voyez le mode de construction du temple des Dioscures sur le forum de Rome, qui inclut des blocs de calcaire à l'intérieur d'un podium qui est constitué de petits blocs beaucoup moins emblématiques. L'hypothèse très récente que nous faisons est que nous avons dégagé sur la partie basse de ce secteur de fouilles la probable basilique du Forum. Vous voyez sur l'ill. 13 la comparaison du plan des vestiges dégagés à Fourvière en noir avec celui du plan du Forum de Nyon, en rouge. Les dimensions sont les mêmes. Nous sommes donc tentés, comme Amable Audin, mais après quelques hésitations dans la dernière décennie, de localiser définitivement, à cette extrémité du plus haut sommet de la colline le forum de la cité antique.

Du haut Moyen Âge, retenons la fouille menée en 2015 par l'Inrap à la **place Wernert**, à proximité des deux églises Saint-Irénée et Saint-Just. Le site a livré un vaste espace funéraire des 4<sup>e</sup>-7<sup>e</sup> siècles, abritant quelques 800 tombes, avec des inhumations de tout type, essentiellement des cercueils en bois, mais aussi des

sarcophages en pierre faits de demi-cuves accolées, des amphores ayant contenu des nouveau-nés, des coffrages de tuiles, des cercueils parfois monoxyles et des tombes en pleine terre.

Sur le chemin de la presqu'île, nous passerons par le **parking Saint-Georges**, construit autour de l'année 2000, dont les découvertes, à juste titre très médiatisées, comptaient en particulier une quinzaine de bateaux échoués à l'emplacement de ce qui sera l'ancien port sablé. L'une des embarcations, une barque vivier du 16<sup>e</sup> siècle, a été installée en novembre dernier au musée Gadagne. Les diverses époques attestées sur ce chantier - Antiquité, Moyen Âge, Époque moderne - témoignent de la fabrique de cette ville et de son renouvellement permanent sur elle-même, à l'origine du classement UNESCO. Se retrouvent, dans l'autre parking récemment fouillé sur la presqu'île, le **parc Saint-Antoine**, qui a permis de dégager plusieurs étapes d'une occupation antique, 2<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> siècle, de bord de fleuve, avec un entrepôt bordant une voie Nord-Sud équipée d'une fontaine. Un beau dépôt d'objets en bronze, possible restes d'un laraire, c'est-à-dire un autel domestique, puis une place dallée de blocs antiques, installée au 12<sup>e</sup> siècle au débouché du futur pont du Change, avant que le secteur n'accueille des maisons dès le 13<sup>e</sup> et le 14<sup>e</sup> siècles, puis les différents quais et leur forêt de pieux de fondation qui s'y sont succédés jusqu'à aujourd'hui. Sur l'autre rive de la presqu'île, la rénovation de l'**Hô-**



13. Superposition des plans de Fourvière (noir) et du forum de Nyon (rouge) © E. Bertrand, équipe SAVL

**tel-Dieu a fait l'objet jusqu'en 2016 de cinq années de fouilles et de 25 opérations archéologiques**, assez complètement ignorées dans les discours portés par la communication autour de ce chantier urbain majeur. Il est évidemment impossible de vous les détailler ici, mais nous retiendrons la présence d'une riche domus du Haut empire qui a livré de remarquables enduits peints du 1<sup>er</sup> siècle, dix sépultures du haut Moyen Âge, les traces d'une occupation médiévale ancienne, l'implantation d'une voirie dès le 13<sup>e</sup> siècle, l'identification de la seule galerie conservée de l'ancien hôpital du 15<sup>e</sup>, les vestiges très uniformément présents des maisons de l'ancien Bourg Chanin, progressivement démolis au fur et à mesure que s'agrandissait l'Hôtel-Dieu. Ainsi qu'une occupation funéraire absolument considérable puisque nous avons dégagé quelques 2 000 squelettes appartenant aux différents cimetières accueillis au sein de l'hôpital. Cimetière hospitalier d'abord, cimetière communautaire ensuite.

Ce survol archéologique passera **par les pentes de la Croix-Rousse**, même si leur découverte est plus ancienne. Je ne pouvais pas ne pas mentionner l'étude lancée en 2008 sur les fameuses **galeries en arête de poisson**. Ce réseau de galeries se développe d'est en ouest sur un kilomètre et demi de longueur cumulé. Il s'articule autour d'une galerie principale, la colonne vertébrale de part et d'autre de laquelle se déploient 32 galeries organisées par paires : les arêtes. Chacune de ces arêtes longues d'une trentaine de mètres et terminées en cul de sac est reliée à la colonne vertébrale par un puits carré. À l'origine, ces seize puits remontaient à la surface et descendaient aussi vers une seconde colonne vertébrale à l'aplomb de la première. Toutes ces galeries sont maçonnées et présentent une homogénéité de construction absolue d'un bout à l'autre du réseau. Cet ensemble architectural cohérent relève donc d'une seule et même campagne de construction. Les résultats obtenus par datation au carbone 14 de charbon de bois pris dans le mortier le datent désormais de façon assurée de l'époque antique. Sa fonction fait l'objet d'hypothèses qui restent, à ce jour encore, non certaines.

Achevons ce trop rapide survol, mais ce trop long discours par cette discipline scientifique, moins connue du grand public qu'est **l'archéologie du bâti** inventée à Lyon, dit-on, largement prescrite par le Service régional de l'archéologie Rhône-Alpes, en accompagnement de travaux de réaménagement ou de restauration, non seulement sur les édifices monumentaux, mais également sur l'habitat civil ; c'est une chance. Elle a contribué à l'étude de plusieurs monuments emblématiques : hôtel de Gadagne, abbaye d'Ainay, cathédrale Saint-Jean et chapelle Notre-Dame de l'île Barbe. Elle mériterait d'être illustrée plus largement que je ne vais le faire en vous emmenant sur les échafaudages de la **maison du Chamarier**, actuellement en cours de rénovation. L'hôtel particulier du Chamarier a connu plusieurs phases de



14. Enceinte canoniale sur le mur nord de l'hôtel Chamarier © SAVL (relevés : C. Gaillard, F. Simon ; DAO : C. Sanchez)

réaménagements entre le 13<sup>e</sup> et le 17<sup>e</sup> siècle. Il s'appuie contre une portion de l'enceinte canoniale de la ville, rare témoin conservé encore en élévation sur 30 mètres de long et dix mètres de haut, apparus après le piquage de la façade sur la rue de la Bombarde. Vous avez le relevé de ce tronçon de rempart (ill. 14). L'enceinte, édifiée durant la deuxième moitié du 12<sup>e</sup> siècle, était destinée à clôturer le groupe épiscopal.

Et pour finir avec une autre opération d'étude de bâti en cours, celle du **château La Motte**. Nous sommes dans le 7<sup>e</sup> arrondissement, dans le parc Blandan. Sur un tertre constitué de remblais, un premier bâtiment médiéval a précédé la construction du château tel que nous le connaissons, qui est constitué de plusieurs ajouts entre la fin du Moyen Âge et le milieu du 16<sup>e</sup> siècle et qui a été doté d'une très belle galerie Renaissance. La plateforme de remblai abritait, à moins d'un mètre de profondeur, les restes ténus d'un grand mausolée antique d'époque augustéenne. Les fondations d'un mur circulaire délimitent un espace intérieur de seize mètres de diamètre. Ce tumulus à tambour, construit sur le modèle du mausolée de l'empereur Auguste à Rome, pouvait accueillir une ou plusieurs chambres souterraines funéraires souterraines. À l'intersection des deux murs intérieurs s'élevait un pilier central qui pouvait servir de support à un élément sculpté. Construit avant le milieu du 1<sup>er</sup> siècle après Jésus-Christ, il n'est pas possible, malheureusement, de définir, d'identifier la personne à laquelle

il était destiné, faute d'inscriptions. Cependant, l'architecture du tombeau, qui rappelle celui du fondateur de la colonie de Lyon, Munatius Plancus, et ses dimensions imposantes qui en font l'un des plus grands mausolées de Gaule, permettent d'en attribuer la construction à un haut fonctionnaire de l'Empire.

À partir du 4<sup>e</sup> siècle, le mausolée sert de carrière de pierre. Ce fut le sort de tous les monuments antiques et il m'a semblé que cela introduisait parfaitement l'une des questions qui vont nous occuper dans la suite de cette journée : comment valoriser l'invisible ou que valoriser quand il ne reste rien ? Face à l'importance des vestiges dégagés, à la masse et au progrès des connaissances acquises par l'archéologie, tant anciennes que récentes, aux principes de conservation par l'étude définie par l'archéologie préventive qui doit accompagner l'évolution urbaine et non s'y opposer, la question du patrimoine archéologique et de sa place dans la ville contemporaine et des modalités - objectifs et contraintes - de sa mise en valeur, se pose évidemment à Lyon comme ailleurs. Votre présence, même par écrans interposés, atteste que vous vous la posez avec nous. Je vous remercie.

**Nathalie PERRIN-GILBERT**

Merci beaucoup à Anne Pariente pour cet exposé et pour cette ouverture en forme de question pour la suite de notre journée. En tant qu'ex maire du 1<sup>er</sup> arrondissement, j'ai évidemment été sensible au petit détour dans les arêtes de poisson de notre arrondissement.

**ÉCHANGES AVEC LES INTERNAUTES****Question d'un internaute**

À propos de rapport, aura-t-on bientôt accès à celui des fouilles en secteur rive gauche ? Découvertes, vestiges, mausolées dans la fouille de la cour du château la Motte ?

**Réponse d'Anne Pariente**

L'opération du château La Motte n'est pas terminée et le rapport ne peut donc pas sortir tant que l'opération n'est pas terminée. Le calendrier de l'aménagement - je ne sais pas si Luc Miret pourrait m'aider à répondre - n'est pas précisé par l'aménageur à ce jour. Donc je ne peux pas vous dire quand l'étude pourra être finalisée et donc le rapport rendu. Une fois que ce rapport est rendu, il devient un document administratif, évidemment consultable par le public, soit à la bibliothèque de la DRAC, soit à notre bibliothèque au Service archéologique.

**Questions du même internaute**

Serait-il possible de mettre mieux en valeur les vestiges de la rue des Farges? Suivi de la même demande pour les mausolées de la place Wernert ?

**Réponse d'Anne Pariente**

Je crois que Claire Iselin en parlera cette après-midi. Je lui laisse la primeur des annonces qu'elle va probablement faire à ce sujet.

**Question d'un internaute**

À quand l'ouverture des arêtes de poisson? Mais là, je ne sais pas qui pourra répondre !

**Réponse de Karim Gernigon**

Au préalable, il y a évidemment plein de questions de sécurité qui se posent, qui ne sont pas simples. Donc, est ce qu'il sera possible d'ouvrir les arêtes de poisson? Ça, c'est une vraie question, à la fois pour l'ouverture, la sécurité du public, mais pour la sécurité des vestiges archéologiques eux-mêmes. Parce que les arêtes de poisson sont d'abord des vestiges archéologiques. Il y a un projet d'étude qui est en cours de réalisation, notamment par les archéologues du Service archéologique de la Ville de Lyon et d'autres archéologues. Donc, je pense que le plus urgent pour l'instant, c'est de leur permettre d'accéder à l'ensemble de ces vestiges, d'en relever l'ensemble et après une décision pourra être

prise. On n'est pas dans le cas d'une grotte ornée. Mais néanmoins, il n'y a pas que des vestiges, des murs qui sont conservés, mais également des vestiges beaucoup plus ténus et la question se posera à l'issue de l'étude : est-ce qu'on les a bien tous vus et qu'on peut potentiellement ouvrir ou pas ? Ce sera la première question, puis se posera la question de savoir si d'éventuelles visites peuvent se faire dans le respect de règles de sécurité.

**Question d'un internaute**

Qu'en est-il de l'archéologie de l'eau à Lyon?

**Réponse de Karim Gernigon**

J'ai eu le plaisir de présider un magnifique colloque il y a un an, sur le thème des aqueducs lyonnais. Les actes vont être publiés prochainement dans d'ici un an au maximum. On me demande l'avant-propos pour le mois de janvier, pour avoir un peu une idée du calendrier. Les actes de ce colloque feront déjà une somme considérable justement sur la question de l'archéologie de l'eau à Lyon, avec notamment ce qui a été soulevé pendant le colloque l'existence d'un possible cinquième aqueduc. C'est une des avancées majeures. Il y aura donc cet ouvrage et ce qui fera déjà un point essentiel sur cette question.

**Nathalie Perrin-Gilbert**

Merci. Merci à chacun chacune pour vos présentations et vos réponses.





---

P. 29

---

ATELIER 1

---



AMÉNAGEMENTS,  
USAGES  
CONTEMPORAINS  
ET CONSERVATION  
DES VESTIGES  
ARCHÉOLOGIQUES

Fouilles du parking Saint-Antoine : partie inférieure  
de la culée du pont de Saône et départ de la  
première arche, construits à la fin du XII<sup>e</sup> ou au  
début du XIII<sup>e</sup> siècle © Emmanuel Bernot, SAVL

# RAPPEL DU DÉROULÉ DES ATELIERS



Fouilles du parking Saint-Antoine: partie inférieure de la culée du pont de Saône et départ de la première arche, construits à la fin du XII<sup>e</sup> ou au début du XIII<sup>e</sup> siècle © Emmanuel Bernot, SAVL

L'OBJECTIF DE CES ATELIERS EST D'ÉCHANGER POUR POSER DES BASES COMMUNES AUTOUR DES SUJETS DONNÉS, PARTAGER DES POINTS DE VUE, DES RETOURS D'EXPÉRIENCES, DES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES ET, FAIRE ÉMERGER DES PISTES DE SOLUTIONS POUR S'ENRICHIR LES UNS LES AUTRES.

Pour ce faire, les deux ateliers se sont déroulés de la manière suivante : les ateliers ont démarré par une intervention courte d'intervenants venu apporter un point de vue et des exemples pour illustrer le sujet de chaque atelier.

Ensuite un temps de travail en petits groupes est proposé aux participants afin de définir collectivement la place du végétal dans la ville patrimoniale et ses modes d'action (atelier 1), la restauration responsable du bâtiment patrimonial (atelier 2).

## PRÉSENTATION DES INTERVENANT.E.S

- **Charlène Azé**  
Architecte du patrimoine, agence RL&A Architectes
- **Claire Iselin**  
Directrice de Lugdunum - Musée et théâtres romains, Métropole de Lyon
- **Luc François-Dit-Miret**  
Ingénieur en charge de Lyon, Service régional de l'archéologie, DRAC Auvergne Rhône-Alpes
- **Philippe Lamy**  
Coordinateur urbain, Ville de Lyon



## SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Un échange a eu lieu sur les enjeux liés à la prise en compte de ces vestiges dans les aménagements urbains. L'aménagement d'un site archéologique en milieu urbain nécessite de prendre en considération les usages multiples liés à son environnement proche : les usages urbains, l'accueil des publics, l'appropriation par les habitants ou encore la conservation des vestiges.

**Claire Iselin**  
Directrice de Lugdunum - Musée et théâtres romains, Métropole de Lyon

Évoque les points suivants :

- Conservation,
- Valorisation : signalétique, réalité augmentée,
- Relation entre végétal et minéral (ex : formation des agents au système racinaire),
- Biodiversité, aménagements durables,
- Sécurité,
- Sanitaire,
- Ouverture au public : parcs, usages différents (promenade, événementiel...),
- Liens entre les différents sites et les musées,
- Lien aux usages contemporains,
- Question du sens du lieu.

**Philippe Lamy**  
Coordinateur urbain, Ville de Lyon

Retient les idées suivantes :

- L'archéologie est une des activités culturelles les plus importantes à Lyon,
- Les vestiges sont une manifestation physique,
- Question des usages,
- Respiration urbaine permise par des lieux abritant des vestiges,
- Trame territoriale générée par l'archéologie : continuer à construire une résille urbaine et à faire vivre les interactions entre vestiges,
- Il existe un filigrane entre l'archéologie et l'architecture : les façades sont une présence de l'histoire de la ville,
- Le récit autour de vestiges de différentes époques permet de comprendre l'évolution de la ville.

## COMMENT CARACTÉRISER LES «VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES» ?

( Donnez des mots-clefs )

Fragiles  
 éducation Compréhension diversifiés  
 Valorisation matériels-immatériels Mettre-en-valeur  
 non-renouvelable Irremplaçable Inaliénable Documentation  
 témoignages recit émotions du passé historique Visitable  
 Conservation Ruine Donner envie de découvrir contexte  
 NON-délocalisables Patrimoine Précieux Découverte Inestimable  
 Parlants Connaissance données rares outils Non Bien  
 commun complexes vestiges-archéologiques locaux  
 repère-espace-temps Bien-commun mémoire sensibilisation-historique  
 vivants a\_respecter interpréter ressource  
 à-utiliser-pour-conserver  
 délocalisables

## QUEL SONT LES ENJEUX DE LA PRISE EN COMPTE DE CES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES DANS LES PROJET EMMÉNAGEMENT URBAINS ?

( Donnez des mots-clefs )

Risque\_oubli\_passé  
 capacité-d-adaptation  
 Intégration-urbaine-environnementale  
 appropriation-attachement sensibilisation  
 Esprit humilité-du-projet-contemporain Permanence  
 Intégration\_harmonieuse\_avec\_contemporain Visibilité  
 repère-espace-temps lieu identité éducation  
 cohérence-urbaine compréhension-du-vestige  
 durabilité-prospective Lecture patrimoine-vivant  
 responsabilité Donner\_accès\_public Climat  
 Donner-sens visibiliser-profondeur-historique  
 Pérennité esprit-du-lieu  
 création-contemporaine



**Charlène Azé**

Architecte du patrimoine, agence RL&A Architectes

Précise qu'il existe deux grandes problématiques pour l'archéologie :

- Restauration, présentation, parfois permanence de la fonction « historique » d'un bâtiment,
- Il existe des vestiges plus ou moins complets, plus ou moins bien conservés, avec différentes périodes imbriquées : quel récit en effectuer ? Comment adapter le projet architectural ? Exemple de la maison du Chamarié : l'analyse des enduits de façade guide les choix de présentation.

**Luc Françoise-dit-Miret**

Ingénieur en charge de Lyon, Service régional de l'archéologie, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

- L'archéologie est une mission de l'État (conservation - Code du patrimoine) : détection, conservation, sauvegarde, étude scientifique
- Que fait-on des vestiges qu'on ne voit pas, qu'on protège en les enfouissant ? Comment travailler avec les aménageurs ?
- Parfois il n'y a pas assez d'archéologues disponibles, les réserves des musées sont remplies...
- Nécessité d'une phase de caractérisation mais celle-ci n'est pas toujours possible.

**Nathalie Perrin Gilbert**

Adjointe au Maire de Lyon déléguée à la Culture

Le récit est lié au caractère non délocalisable des vestiges. Comment rendre compatibles les enjeux de conservation et d'accessibilité ?

**Sylvain Godinot**

Adjoint au Maire de Lyon délégué à la Transition écologique et au Patrimoine

Il existe aussi des contraintes financières, et une concurrence entre budgets des collectivités publiques. Concernant les enjeux écologiques liés aux vestiges archéologiques, on n'en est encore qu'aux balbutiements.





---

P. 35

---

ATELIER 2

---



MODES DE  
MÉDIATION ET  
VALORISATION  
DES VESTIGES  
ARCHÉOLOGQUES

Chapelle Notre-Dame, Ile-Barbe,  
vue de la galerie intérieure (depuis l'est)  
© Charlotte Gaillard, SAVL

## PRÉSENTATION DES INTERVENANT.E.S

- **William Buttler et Christina Popova**  
Étudiants en Master d'archéologie à Lyon II, membres de l'association Stud'Archéo
- **Stéphanie Dudezert**  
Responsable du service des publics de Lugdunum - Musée et théâtres romains, Métropole de Lyon
- **Jean-Pierre Girard**  
Chercheur associé UMR Archéorient – données archéologiques numériques, Laboratoire de recherche de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon,
- **Charlotte Lejeune**  
Guide-Conférencière, ONLYLYON Tourisme et Congrès
- **Laurent Strippoli**  
Archéologue - Responsable médiation / développement culturel, Service archéologique de la Ville de Lyon (SAVL)



## SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Alors que les vestiges sont souvent soit remblayés soit détruits, leur valorisation demeure un véritable enjeu. Cet atelier a proposé un tour d'horizon et présenté des perspectives sur les méthodes de médiation existantes pour transmettre ce patrimoine « invisible » et le rendre accessible au public.

**William Buttler et Christina Popova**  
Étudiants en Master d'archéologie à Lyon II, membres de l'association Stud'Archéo,

Ont évoqué les points suivants :

- L'association Stud'Archeo organise des colloques et des congrès autour de l'archéologie,
- Les étudiants deviennent parfois médiateurs sur les chantiers de fouilles sur lesquels ils interviennent,
- Un vestige a plusieurs facettes : son ingéniosité, son esthétique et son état de conservation,
- Exemples de médiation : une application pour smartphone à Chartres, avec des QR-codes, qui raconte l'histoire du site, ou encore un atelier de fabrication à l'antique pour que le public comprenne les méthodes de fabrication,
- Éducation pour les enfants,
- Coopération et collaboration avec les étudiants : mise en place d'un atelier-rencontre des acteurs/professionnels majeurs de l'archéologie répondant aux questions des étudiants.

**Charlotte Lejeune**

Guide-Conférencière, ONLYLYON Tourisme et Congrès

A précisé les éléments suivants :

- Pour les guides-conférenciers, difficulté à faire imaginer les choses lors des visites sur place : toute la complexité est de transmettre ce qu'on ne peut plus voir,
- Un travail de terrain sur le patrimoine visible mais utilisation de tablettes et d'images pour présenter le patrimoine invisible et détailler en profondeur,
- Une ville de 150 000 habitants a mis en place des ateliers d'inventaire participatif. Ils sont gérés par leur organisme touristique et culturel,
- Enjeu mondial de l'archéologie : éduquer le public à un patrimoine qu'il doit se réapproprié car il ne lui appartient plus. Pour cela, il faut passer en priorité par l'éducation des enfants au patrimoine.

**Stéphanie Dudezert**

Responsable du service des publics de Lugdunum - Musée et théâtres romains, Métropole de Lyon,

A expliqué :

- Triple objectif du service des publics : augmenter la fréquentation, diversifier les publics et fidéliser les visiteurs par le biais d'actions de médiation : visites guidées dans le musée et sur site, jeux de piste, escape game, spectacles...
- Suite au contexte Covid : apparition de nouvelles

formes de médiation avec des parcours en réalité augmentée, démonstrations-ateliers...

- Mise en place de partenariats - DRAC, office du tourisme, associations d'étudiantes, le SRA, etc. - pour valoriser au mieux le patrimoine archéologique dans la ville,
- La reconstitution est une attente réelle du public pour s'immerger dans l'époque et répondre à la problématique de l'accès des vestiges au public grâce à des outils de reconstitution,
- Création de partenariats pour valoriser au mieux le patrimoine archéologique,
- Restitution au public, plusieurs solutions pour présenter ces vestiges : exposition, médiation hors-les-murs (ex. à la BM de Lyon : « Archéo-Schmilblick », dans l'espace enfants où les petits participent), balades archéologiques urbaines...
- Renouveler les médiations avec le numérique - visites virtuelles, réalité augmentée - mais nécessite des moyens techniques,
- Succès incontesté des émissions patrimoniales avec leurs reconstitutions visuelles,
- Questions de la transmission et de l'accessibilité essentielles, comme le partage et l'appropriation,
- Aller vers les publics éloignés et les rendre acteurs avec des médiations hors les murs (ex. : deux élèves de Segpa deviennent médiateurs pour leur classe),
- Transmission aux enfants pour que les parents s'emparent ensuite de ce patrimoine. (Ex. au musée Lugdunum, un « Espace enfant » participatif où les parents participent allégrement !),
- Enjeu pour le musée : repenser les modes de médiation en perpétuelle évolution. Le numérique est une des voies mais pas la voie unique. La réappropriation par le tactile, le toucher et l'expérimentation est essentielle.



PARCOURS EN RÉALITÉ AUGMENTÉE



PLUSIEURS ACTIONS DE MÉDIATION



MIEUX QUE LE BAC À SABLE...  
L'INITIATION ARCHÉOLOGIQUE !

**Jean-Pierre Girard**

Chercheur associé UMR Archéorient – données archéologiques numériques, Laboratoire de recherche de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon

A présenté :

- Projet « Truelles et pixels » : d'abord un site internet ludique et interactif en 2007, puis vers 2013 devient le prolongement d'un jeu vidéo. Le but était de donner une expérience numérique de la fouille pour finalement déboucher sur un portail virtuel de l'archéologue amateur. Premier pas vers de l'archéologie participative grâce au numérique.
- L'immatériel face à des vestiges est significatif de l'archéologie : discours de l'invisible
- Archéologie : seule science qui détruit son objet d'étude. La fouille détruit le terrain fouillé, d'où la question de l'enregistrement des vestiges, de leur conservation et de leur diffusion
- Les travaux immobiliers permettent de découvrir des vestiges. Ces découvertes peuvent modifier le projet immobilier. Les aménageurs décident d'intégrer une partie des vestiges trouvés dans leur construction (ex. parkings à Lyon mettent en scène les vestiges découverts sur le site)
- L'apprentissage par le faire est important. Pour cela, il existe notamment l'inventaire participatif, presque familial et souvent mené à la campagne
- Avant, l'archéologie avait une image d'aventure et de quête d'objets précieux, mais ce qu'il faut transmettre aujourd'hui c'est que l'archéologie est d'abord une science, une mémoire collective à travers des traces anciennes.





---

P.41

---

## RESTITUTION DE LA JOURNÉE

---



CE QU'IL  
FAUT RETENIR,  
CE QUI RESTE  
À INVENTER

# SYNTHÈSE

PAR JULIE DELOGE ET KENNETH QUIGUER  
EXTRACITÉ

Plusieurs questions se sont posées tout au long de la journée. Quelles sont les spécificités de Lyon en termes de patrimoine archéologique ? La richesse des sols qui regorge de traces du passé, depuis des millénaires. La ville de Lyon apparaît comme multi-strates, composée d'un mille-feuille de couches de différentes époques qui ont construit la ville, au fil des siècles.

Il est difficile de dresser la liste de tous les objets, traces, vestiges, découvertes réalisées et qui sont encore en cours aujourd'hui. À Lyon, dès que l'on « creuse », il y a de fortes chances de découvrir « quelque chose ». Cette multitude de découvertes va tellement vite que même les musées ont du mal à suivre !

L'ensemble de ces découvertes font avancer la recherche scientifique et la connaissance de la ville. Mais comment restituer ces découvertes au grand public ?

Et, que valoriser ? Que raconter ? Que conserver ?... Finalement, qu'est-ce qu'un vestige archéologique ? Les ateliers et les échanges au cours de la journée ont tenté de répondre à cette question. Plusieurs éléments viennent définir un vestige. C'est tout d'abord, une trace physique, un objet, un immeuble ou un bâtiment. C'est aussi un témoin d'une société, une manière de vivre, avec une dimension immatérielle.

L'archéologie est une science qui souvent détruit une partie de ses découvertes ou ré-enfouit des vestiges. Alors, comment valoriser les vestiges archéologiques lorsqu'ils ne sont pas visibles ? Comment faire prendre conscience de la dimension symbolique d'un lieu lorsqu'il n'existe plus de traces ?

Plusieurs enjeux sont ressortis des échanges avec les participants à la journée : la transmission, l'accessibilité, la reconstitution, l'appropriation, le récit...

Comment mettre en récit ces vestiges archéologiques ? Plusieurs modes de faire sont possibles. Cela peut passer par des visites guidées ou des animations sur site. Le numérique, qui a pris son essor depuis quelques années, nous offre l'opportunité de visites sur site en réalité augmentée, de plonger dans la reconstitution

d'un site, d'une civilisation ancienne, ou encore d'apprendre par soi-même grâce aux serious games (par exemple, découvrir le métier d'archéologue).

Le récit, l'appropriation des vestiges et de l'archéologie elle-même peut également passer par le toucher, le faire avec. L'expérimentation apparaît comme une voie essentielle de transmission. La dimension participative est vectrice d'interpellation citoyenne sur sa propre ville, sur sa propre histoire.

Un autre enjeu est l'accessibilité, la mise en visibilité de ces vestiges dans le cadre de projets urbains. Si parfois, des tensions apparaissent entre préservation de ce patrimoine et projet urbain, d'autres fois, les vestiges archéologiques peuvent faire évoluer le projet qui les intègre pour en faire une force, lui donner une identité ou créer de nouveaux usages.

Enfin, rappelons-nous que notre manière de faire la ville aujourd'hui constitue les vestiges archéologiques de demain !





LE GLOSSAIRE  
DES RENDEZ-VOUS  
DU PATRIMOINE

**focus**<sup>1</sup>, pl. **foci**, **focuses** [ˈfoukəsɪz] n. 1. *Mth: Opt: etc:* foyer n etc.); *Opt:* depth of f., (i) profondeur f (ii) (of instrument) réglé; out of f., (i) au point, (ii) (of instrument) non réglé (of headlamp bulb etc.) mal réglé. 2. *Nau:* 1. gaillard n pont de gaillard. 2. (in merchant vessel) l'équipage.

**Archeodunum** 2021

La société Archeodunum est un des premiers opérateurs agréé en archéologie préventive. Créée en 2006, Archeodunum SAS est une entreprise française spécialisée dans l'archéologie préventive. Elle est agréée depuis 2009 par le Ministère de la Culture et de la Communication. Cet agrément, renouvelé en 2019, leur permet d'opérer en France métropolitaine et en outre-mer, avec un champ de compétence chronologique allant du Néolithique à nos jours. S'appuyant sur un réseau de quatre agences et une équipe permanente de plus de 75 archéologues, Archeodunum déploie son activité sur l'ensemble du territoire national. Son expertise couvre plusieurs spécialités archéologiques : fouilles préventives, archéologie du bâti, études de mobilier, céramologie, archéozoologie, géomorphologie, carpologie, pétrographie, études documentaires... Archeodunum SAS intervient également dans les domaines de la recherche scientifique, du patrimoine, des études d'impact, du conseil aux aménageurs, ainsi que dans l'élaboration et de la diffusion des savoirs.

**Architecte-conseil**

Les architectes-conseil en mairie ont pour mission de recevoir le public pour l'accompagner dans sa démarche de projet, d'émettre un avis consultatif à la discrétion du maire sur les principaux permis de construire déposés et de conseiller les élus et les services techniques sur les aménagements de leur commune. (Source : caue13.fr)

**Architecte des Bâtiments de France (ABF)**

Ils suivent la même formation que les Architectes du Patrimoine, puis passent un concours de la fonction publique d'État. Ils travaillent au sein des UDAP (Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine) qui sont des services déconcentrés de l'État (Ministère de la Culture). Ce sont eux qui instruisent les projets architecturaux dans les abords des Monuments Historiques (périmètre de 500 m), au sein des sites inscrits ou classés et des Sites Patrimoniaux Remarquables.

**Architecte du Patrimoine**

Diplômés de l'École de Chaillot, les Architectes du Patrimoine sont des architectes spécialisés dans la restauration, la réhabilitation et l'aménagement de sites patrimoniaux, notamment des bâtiments protégés au titre des Monuments Historiques. La plupart exercent la maîtrise d'œuvre à titre libéral ou en société d'architecture au service de maîtres d'ouvrages publics et privés. C'est à eux que l'on doit faire appel si l'on a un projet de restauration ou de réhabilitation portant sur un bâtiment protégé au titre des Monuments Historiques.

**Centre du Patrimoine Mondial**

Créé en 1992, il coordonne au sein de l'UNESCO les activités relatives au Patrimoine mondial. Il organise les sessions annuelles du Comité du Patrimoine mondial et de son Bureau, conseille les États parties sur la préparation des propositions d'inscription, organise des

séminaires et des ateliers techniques, tient à jour la Liste du Patrimoine mondial.

**Charte de l'arbre**

Outil ayant pour objectif l'amélioration et l'harmonisation des pratiques dans le but d'assurer ainsi une protection durable et acceptée par tous des arbres qui composent les paysages d'un territoire, l'agglomération lyonnaise par exemple (Source : grandlyon.com).

**City break**

En « jargon touristique », il s'agit d'un court séjour dans une grande ville, éventuellement sur le chemin d'autres vacances.

**Comité du Patrimoine Mondial**

Le Comité du Patrimoine mondial est un des comités de l'UNESCO. Il se réunit tous les ans. Il instruit les demandes des États pour l'inscription des sites sur la Liste du Patrimoine mondial. Sa décision est souveraine.

**Commission locale du patrimoine**

Dès lors qu'un site est classé en SPR, une commission locale du site patrimonial remarquable est instituée. Elle est présidée par le représentant de la collectivité compétente en matière de document d'urbanisme. Y siègent notamment des services des collectivités concernées et des associations compétentes en matière de patrimoine. On retrouve également une commission locale pour les secteurs sauvegardés.

**Conseils de développement**

Instances de démocratie participative constituées de citoyens bénévoles mises en place dans les EPCI de plus de 20 000 habitants.

**Convention cour-traboule**

Adoptée en juillet 1990, elle est tripartite (entre la Ville de Lyon, la Métropole et les propriétaires) et permet aux cours et traboules d'être visitées par les Lyonnais et les touristes tout en garantissant aux propriétaires et aux locataires propreté et tranquillité. La Ville s'engage à financer une partie des travaux de réaménagement de la cour ou traboule. La Ville et la Métropole acceptent de participer à leur entretien. De leur côté, les habitants s'engagent à les laisser ouvertes et accessibles au public selon des horaires définis.

**Documents d'Archéologie en Rhône-alpes et en Auvergne (dara)** 2021

Les DARA constituent une collection de monographies ou d'études thématiques concernant des sites archéologiques des régions Rhône-Alpes et Auvergne. Les périodes concernées vont de la Préhistoire aux Temps modernes. Sont pris en compte des sites, des monuments, des villes, ayant fait l'objet de fouilles préventives ou programmées, d'études du bâti ou de prospections systématiques, mais aussi des dossiers thématiques à dominante archéologique et historique.

La collection est fondée en 1988 par la Direction des Antiquités historiques Rhône-Alpes (DAH) avec le soutien de la Région Rhône-Alpes. Cette publication, scientifiquement et techniquement adossée à la Direction des Antiquités de Rhône-Alpes, puis au Service régional de l'archéologie, est financièrement portée par l'Association pour les fouilles archéologiques nationales, puis, à partir de 1991, par le Groupe Lyonnais de recherche en archéologie gallo-romaine (GLRAGR). En 2001, les DARA voient leur structure fortement modifiée, à la demande du Ministère de la culture, sous-direction de l'archéologie, afin de mieux séparer les responsabilités. La collection est alors placée sous l'entière responsabilité financière et technique de l'Association de liaison pour le patrimoine et l'archéologie en Rhône-Alpes (ALPARA, successeur du GLRARG), qui devient éditeur des DARA après en avoir assuré la gestion effective pendant plusieurs années. Son président assume la direction technique et financière de la collection, tandis que la direction scientifique de la collection est assurée par une personnalité scientifique reconnue.

**Documents de planification**

La planification territoriale traduit sous forme de textes réglementaires un projet de territoire, dont elle fixe les grandes orientations en matière d'aménagement et d'urbanisme (Schéma de Cohérence Territoriale, PLU-H, Plan de Déplacement Urbain).

**Droits culturels**

Ils visent à garantir à chacun la liberté de vivre son identité culturelle, comprise comme « l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité ». Ils ont été définis dans la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels en 2007, texte issu d'un collectif indépendant (le Groupe de Fribourg) coordonné par Patrice Meyer-Bisch (Coordonnateur de l'institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme et de la Chaire UNESCO pour les droits de l'homme et la démocratie de l'Université de Fribourg et fondateur de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels (organisme non gouvernemental)).

**Élément Bâti Remarquable et Périmètre d'Intérêt Patrimonial**

Pour protéger le patrimoine ordinaire, le PLUH prévoit deux dispositifs nouveaux : les éléments bâtis remarquables (EBP) et les périmètres d'intérêt patrimonial (PIP). Les premiers renvoient à des édifices alors que les seconds à des ensembles cohérent d'un point de vue urbain ou architectural. Chaque EBP et PIP fait l'objet d'une fiche d'identification qui en précise les caractéristiques essentielles et peut comporter des prescriptions visant à guider les interventions envisagées.

**Éveha** 2021

Créé en 2006 à Limoges, Éveha est aujourd'hui le principal bureau d'études archéologique privé en France.

Avec près de 350 collaborateurs et 14 agences réparties sur le territoire national, Éveha intervient pour la réalisation de fouilles archéologiques préventives et met également à disposition son expertise pour proposer des études et des prestations scientifiques. Éveha est agréé pour la réalisation de fouilles archéologiques préventives pour les périodes allant du Néolithique à nos jours.

**Ferme**

La ferme est un des éléments de la charpente de toit. Elle se compose d'un ensemble des pièces assemblées dans un plan vertical et transversal à la longueur du toit. La ferme la plus simple est un triangle isocèle. (source : fncaue.com)

**HBM (Habitation à Bon Marché)**

La loi Siegfried de 1894 encourage la création d'organismes d'habitations à bon marché en mettant en place des exonérations fiscales et en donnant la possibilité d'utiliser les fonds de la Caisse des dépôts pour financer ces programmes. C'est la naissance des Habitations à Bon Marché (HBM). Il s'agit de lutter contre l'insalubrité du logement ouvrier. La loi Siegfried est suivie de nombreuses autres lois contribuant à mettre en place un cadre législatif favorable à la construction du logement social. Les HBM sont les ancêtres des HLM (Habitations à Loyer Modéré).

**ICOMOS**

Le Conseil International des Monuments et des Sites agit comme conseil scientifique du Comité du Patrimoine mondial pour l'inscription des monuments et sites culturels sur la liste du Patrimoine mondial. Il est constitué d'experts en architecture, histoire, histoire de l'art, géographie, anthropologie, urbanisme...

**Îlot de chaleur urbain**

Secteur urbanisé où les températures sont plus élevées que dans les secteurs environnants. Il est le résultat des choix d'aménagement des milieux de vie, notamment la minéralisation des surfaces. Cet enjeu local est préoccupant pour les villes puisqu'il entraîne de nombreuses conséquences néfastes, entre autres sur la santé (source : collectivitesviabiles.org).

**Intercommunalité**

Regroupement de communes au sein d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) Inrap a été créé en 2002 en application de la loi de 2001 sur l'archéologie préventive. L'institut assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique touché par les travaux d'aménagement du territoire. Il exploite et diffuse les résultats de ses recherches auprès de la communauté scientifique et concourt à l'enseignement, à la diffusion culturelle et à la valorisation de l'archéologie auprès du public.

### Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP)

Inrap a été créé en 2002 en application de la loi de 2001 sur l'archéologie préventive. L'institut assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique touché par les travaux d'aménagement du territoire. Il exploite et diffuse les résultats de ses recherches auprès de la communauté scientifique et concourt à l'enseignement, à la diffusion culturelle et à la valorisation de l'archéologie auprès du public.

### Jardin Historique

Composition architecturale et végétale qui, du point de vue de l'histoire ou de l'art, présente un intérêt public. Comme tel, il est considéré comme un monument (art.1). (source :Charte de Florence).

### Label Architecture Contemporaine Remarquable

Anciennement label « patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle », il est attribué aux ensembles architecturaux qui ne sont pas classés ou inscrits au titre des Monuments Historiques, parmi les réalisations de moins de cent ans d'âge, dont la conception présente un intérêt architectural ou technique suffisant. Ce n'est pas une protection mais bien une labellisation dont l'objectif est la sensibilisation du public. Ce label est attribué par décision du préfet de région après avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture.

### La Déclaration de Valeur Universelle Exceptionnelle du Site historique de Lyon

Elle proclame trois caractéristiques majeures :

- La confluence : à partir d'un site géographique et géomorphologique bien particulier (le confluent d'un fleuve et d'une rivière, et trois collines), la ville s'est imposée au croisement des voies de circulation, véritable carrefour entre les influences du Nord et du Sud de l'Europe,
- La cohérence du modèle urbain : Lyon présente, à travers une construction urbaine de plus de deux mille ans, un développement de son urbanisme unique ; au lieu de se reconstruire sur elle-même, la ville s'est déplacée progressivement vers l'est, conservant ainsi toutes les formes urbaines des différentes époques les unes à côté des autres. De plus, le mode d'urbanisation et les styles architecturaux se sont développés et enrichis au cours des siècles, en évoluant sans rupture,
- Et l'urbanité : avec ce développement urbain hors du commun, la ville a toujours été caractérisée par une forte occupation humaine encore marquée aujourd'hui. La ville est imprégnée typologiquement et architecturalement par ses usages (commerce, artisanat, industrie, enseignement, cultes...) et l'expression de pouvoirs (civil, religieux, hospitalier, marchand, bourgeois, canut, industriel...).

### Le plan de gestion du Site Historique de Lyon

Validé en décembre 2013, le plan de gestion couvre la

période 2014-2019. Il vient conforter la gestion du site historique en s'appuyant sur les modes de gestion existants et en définissant les priorités à mettre en œuvre. Il est composé de 6 orientations stratégiques qui se déclinent en 16 actions :

- Orientation n°1 : projet urbain et prise en compte de la valeur universelle exceptionnelle du patrimoine,
- Orientation n° 2 : approche scientifique de l'authenticité du site et production des connaissances,
- Orientation n° 3 : conservation préventive et restauration du patrimoine,
- Orientation n° 4 : sensibilisation aux valeurs du patrimoine et au projet culturel,
- Orientation n° 5 : tourisme et valeur universelle du patrimoine,
- Orientation n° 6 : partage national et international des valeurs du Patrimoine mondial.

### Le Site Historique de Lyon et sa zone tampon

La décision de l'UNESCO prend en compte 427 hectares, qui représentent environ 10 % de la superficie de la ville et 1% du territoire métropolitain. Une « zone-tampon » de 323 hectares a également été définie. Les limites du site historique reconnu par l'UNESCO correspondent à l'hypercentre de Lyon, soit l'emprise de la ville au sein de ses remparts, telle que, grosso modo, elle se présentait jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle :

- Du boulevard de la Croix-Rousse au nord à la rue des Remparts-d'Ainay au sud,
- De la ligne défensive à l'ouest au cours du Rhône à l'est.

Le site historique comprend :

- La colline de Fourvière (quartiers de Montauban / Pierre-Scize, Fourvière, Saint-Just et Saint-Irénée),
- Le Vieux-Lyon (Saint-Paul, Saint-Jean et Saint-Georges),
- Le Nord de la Presqu'île (Terreaux, Cordeliers, Jacobins, Bellecour et Ainay),
- Les Pentecotes de la Croix-Rousse, y compris l'ancienne ligne de fortifications aujourd'hui matérialisée, sur le plateau, par le boulevard de la Croix-Rousse et les places créées sur les anciens bastions (places de la Croix-Rousse, des Tapis, Tabareau, etc.).

La zone-tampon franchit le fleuve et inclut notamment, du départ de l'avenue du Maréchal Foch au nord jusqu'à l'avenue Marcellin Berthelot au sud, la rive gauche du Rhône.

### Loi relative à la Liberté de la Création, de l'Architecture et au Patrimoine (LCAP)

Promulguée le 7 juillet 2016, elle consacre notamment la liberté de création et met en place les sites patrimoniaux remarquables.

### Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)

Le classement au titre des sites patrimoniaux remarquables a pour objectif de protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager de nos territoires. Les sites patrimoniaux remarquables sont des servitudes d'utilité publique c'est-à-dire instituées

par une autorité publique dans un but d'intérêt général. Les sites patrimoniaux remarquables se substituent aux anciens dispositifs de protection : secteurs sauvegardés, zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) et aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP). Plus de 800 sites patrimoniaux remarquables ont été créés dès le 8 juillet 2016. (site du Ministère de la Culture).

« Les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public ».

### Meneau

Élément vertical qui divise une porte ou une fenêtre.

### Monument Historique

Un Monument Historique est un immeuble ou un objet mobilier recevant un statut juridique particulier destiné à le protéger, du fait de son intérêt historique, artistique, architectural mais aussi technique ou scientifique. La protection au titre des monuments historiques, est prévue par le livre VI du Code du patrimoine. (source :culture.gouv.fr)

### Paléotime 2021

PALÉOTIME est agréée par l'État en tant qu'opérateur d'archéologie préventive, pour les périodes allant du Paléolithique à la Protohistoire, sur la totalité du territoire national (depuis 2008). L'équipe de Paléotime développe ses compétences sur des domaines complémentaires : les opérations de fouilles d'archéologie préventive, les prestations d'études spécialisées, la recherche et la diffusion, finalité de notre activité.

### Parcs et Jardins Remarquables

Label qui distingue des jardins et des parcs, présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique, qu'ils soient publics ou privés. Ce label de qualité est attribué par le ministère de la Culture pour une durée de 5 ans renouvelable. Il donne lieu à des avantages divers et notamment à une signalisation routes et autoroutes, selon le même processus que les édifices protégés au titre des Monuments Historiques (source : culture.gouv.fr).

### Paysage Urbain Historique

Notion définie par l'UNESCO comme un territoire urbain conçu comme la résultante d'une stratification historique de valeurs et d'attributs culturels et naturels, dépassant les notions de « centre historique » ou d'« ensemble historique » afin de fournir la base d'une approche globale et intégrée. Cette notion est développée par l'UNESCO dans la Recommandation sur le Paysage urbain historique en date du 10 novembre 2011 (source : Unesco.org).

### Périmètre d'un bien inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial

La zone principale correspond au site inscrit sur la liste du Patrimoine mondial par l'UNESCO.

### Plan Canopée

Initiative de la Métropole de Lyon dont l'objectif est de créer un lien entre la Charte de l'arbre et le Plan Climat Énergie Territorial. Ce plan, destiné à développer et protéger la forêt urbaine, doit permettre de trouver des solutions qualitatives, naturelles et durables afin d'adapter la ville aux changements climatiques. L'intérêt est d'intensifier les efforts entrepris depuis plus de 25 ans en faveur de l'arbre citoyen grâce à la sensibilisation et la mobilisation d'un nombre croissant d'acteurs et d'habitants. (source : grandlyon.com).

### Plan de composition

En urbanisme, ce plan permet de comprendre la répartition du projet : l'articulation entre espaces publics et privés, les circulations (piétonnes, cyclistes et automobiles) et leur intégration dans les espaces.

### Plan de gestion

La Convention pour la protection du Patrimoine mondial, culturel et naturel définit que « chaque bien proposé pour inscription devra avoir un plan de gestion adapté ou tout autre système de gestion documenté qui devra spécifier la manière dont la valeur universelle exceptionnelle du bien devrait être conservée, de préférence par des moyens participatifs. Le but d'un système de gestion est d'assurer la protection efficace du bien proposé ». Les plans de gestion, pour les sites inscrits au Patrimoine mondial récemment, sont obligatoires et intégrés dans la candidature ; pour les biens antérieurs à 2007 ils le deviennent progressivement.

### Plan Local d'Urbanisme / Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat

Le PLU est un outil juridique qui régit le droit des sols à partir des grands objectifs définis en matière de développement économique, d'habitat, et d'environnement. Le PLU-H de la Métropole de Lyon a été approuvé le 13 mai 2019 et mis à jour le 2 décembre. Il intègre pour la première fois le programme local de l'habitat (PLH). La Métropole est en charge de son élaboration en étroite concertation avec les maires des communes du périmètre, et en collaboration avec les habitants, consultés au cours de réunions publiques. (source : grandlyon.com).

### Repère NGF

Le Nivellement Général de la France (NGF) constitue un réseau de repères altimétriques disséminés sur le territoire français. Les repères altimétriques permettent de déterminer l'altitude en chaque point du territoire. (source : orne.gouv.fr)

### Schéma De Cohérence Territoriale (SCOT)

Outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) (source : cohesion-territoires.gouv.fr).

### Secteur sauvegardé

Protection introduite par la loi Malraux de 1962 pour la sauvegarde des centres urbains historiques et plus largement d'ensembles urbains d'intérêt patrimonial majeur. Le secteur sauvegardé est régi par un plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) défini par l'État qui remplace le plan local d'urbanisme (PLU) et qui porte aussi bien sur les extérieurs que les intérieurs des bâtiments. Dans les secteurs sauvegardés, tous les projets de restauration ou de modification sont soumis à l'avis conforme de l'ABF. De 2016, le Secteur Sauvegardé du Vieux Lyon est devenu un Site Patrimonial Remarquable. Service Régional de l'Archéologie (SRA).

Le Service régional de l'archéologie est, depuis 1991, le service de l'État français compétent en matière d'archéologie au sein de chaque Direction régionale des Affaires culturelles. Le service régional de l'archéologie pilote la politique d'étude, d'inventaire, de protection, de conservation et de valorisation du patrimoine archéologique au niveau régional. Il fait appliquer les dispositions législatives et réglementaires relatives à l'archéologie. Pour mener à bien ses missions, le Service régional de l'archéologie, placé sous l'autorité du Préfet de région, est conseillé par la Commission territoriale de la recherche archéologique, et s'appuie sur les opérateurs et les chercheurs qui réalisent les opérations archéologiques.

### Service Régional de l'Archéologie (SRA)

Le Service régional de l'archéologie est, depuis 1991, le service de l'État français compétent en matière d'archéologie au sein de chaque Direction régionale des Affaires culturelles. Le service régional de l'archéologie pilote la politique d'étude, d'inventaire, de protection, de conservation et de valorisation du patrimoine archéologique au niveau régional. Il fait appliquer les dispositions législatives et réglementaires relatives à l'archéologie. Pour mener à bien ses missions, le Service régional de l'archéologie, placé sous l'autorité du Préfet de région, est conseillé par la Commission territoriale de la recherche archéologique, et s'appuie sur les opérateurs et les chercheurs qui réalisent les opérations archéologiques.

### Service Régional De L'inventaire (SRI)

Créé en 1964 à l'initiative d'André Malraux et d'André Chastel, l'inventaire général des monuments et des richesses de la France a pour objectif de recenser, étudier et faire connaître les éléments du patrimoine qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique. Il est depuis 2005 mis en œuvre par les régions. Ses études thématiques et topographiques couvrent

tous les objets du champ patrimonial : patrimoine urbain et rural, civil, religieux et industriel, architectural et mobilier.

Sa méthode de travail associe enquêtes sur le terrain (observations, relevés, campagnes de photographies), études des sources et recherches bibliographiques, l'ensemble étant restitué dans des bases de données normalisées. Chercheurs, photographes, cartographes, informaticiens et documentalistes participent à la connaissance et à la valorisation du patrimoine.

### Services écosystémiques

Les biens et services que les hommes peuvent tirer des écosystèmes, directement ou indirectement, pour assurer leur bien-être (nourriture, qualité de l'eau, paysages,...). Issue des travaux à l'interface entre économie et écologie, cette notion se base sur le postulat que l'on peut attribuer une valeur, souvent monétaire, à la nature. (source : dicoagroecologie.fr).

### Sites classés

La loi de 1930 permet la protection des « monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque ». Dans un site classé, toute modification de l'état où l'aspect du site est soumise à autorisation spéciale délivrée, en fonction de la nature des travaux, soit par le ministre chargé des sites après avis de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites voire de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages, soit par le préfet du département, avec l'avis de l'ABF. À Lyon, la place Bellecour et l'Île-Barbe.

### Site UNESCO

Site inscrit sur la liste du Patrimoine mondial par l'UNESCO pour sa Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E.) pour l'héritage commun de l'humanité. Ce n'est pas un document d'urbanisme mais un site UNESCO s'assortit d'un plan de gestion. À Lyon, le Site historique et sa zone tampon.

### Tiers-lieu

Espace où des personnes peuvent se réunir et échanger de façon informelle. Un tiers-lieu offre un lieu neutre pour permettre la rencontre de personnes à compétences variées qui n'ont pas forcément vocation à se croiser. Les ressources mises à disposition permettent aux usagers de concevoir et/ou fabriquer des biens et des services seuls ou en équipe.

### Trame verte et bleue

Il s'agit d'un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de planification de l'État, des collectivités territoriales. La trame verte et bleue contribue à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau. (source : trameverteetbleue.fr).

### Travée

Portion ou ouverture délimitée par deux supports verticaux constituant deux points d'appui d'une construction (piliers, colonnes, fermes, etc.)

### Traverse

Élément horizontal d'un cadre de menuiserie d'une fenêtre.

### UNESCO

L'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, créée en 1945 par une quarantaine d'États dont les objectifs sont : « contribuer à l'édification de la paix, à l'élimination de la pauvreté, au développement durable et au dialogue interculturel par l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information ». La Conférence générale qui comprend des représentants de tous les États membres est l'organe décisionnel principal de l'UNESCO. Elle se réunit tous les deux ans pour déterminer les stratégies et les grandes orientations du travail de l'Organisation. Le Conseil exécutif est composé de 58 États membres et est responsable de l'exécution du programme adopté par la Conférence générale.

Le Secrétariat comprend la Directrice générale et l'ensemble du personnel. Il formule des propositions pour que la Conférence générale et le Conseil Exécutif prennent les mesures appropriées et prépare le projet de programme et de budget. Le budget pour l'exercice biennal est financé par les États membres, qui versent des contributions fixées à l'avance.

### Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE)

Pour espérer figurer sur la Liste des biens Patrimoine mondial, les sites doivent posséder au moins l'un des dix critères définis par l'UNESCO qui prouvent leur caractère exceptionnel et unique. Lors de l'inscription d'un bien sur la Liste du Patrimoine mondial, le Comité adopte une déclaration de Valeur Universelle Exceptionnelle qui constituera la référence principale dans le futur pour la protection et gestion efficace du bien.

### Volige

Latte de bois sur laquelle sont fixées les ardoises, les tuiles d'un toit. (source : Dictionnaires Le Robert)

### ZAC (Zone D'aménagement Concerté)

Une ZAC est une zone à l'intérieur de laquelle une collectivité publique, ou un établissement public y ayant vocation, décide d'intervenir pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement de terrains, notamment ceux acquis ou à acquérir en vue de les céder ou de les concéder ultérieurement à des utilisateurs publics ou privés.

La ZAC est créée par délibération du conseil municipal ou de l'organe délibérant de l'EPCI compétent en matière de ZAC (source : collectivites-locales.gouv.fr)

### ZPPAUP-AVAP

Créées par les lois de 1983 et 1993, les Zones de Protection du Patrimoine Urbain et Paysager ont été remplacées par les Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine. Co définies entre les communes et l'État, les AVAP ne sont pas des documents d'urbanisme, mais constituent un ensemble de prescriptions à l'origine de servitudes d'utilité publique. À Lyon, la ZPPAUP des Pentes de la Croix-Rousse, est devenue AVAP suite à la loi 2010.788 de 2010. Depuis 2016, l'AVAP des pentes de la Croix-Rousse est devenue Site Patrimonial Remarquable (SPR).

### Zone tampon

La zone tampon se trouve en marge du périmètre du site inscrit et contribue à fournir un degré supplémentaire de préservation à un bien du Patrimoine mondial.

